



PRÉAMBULE	3
I - LES RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL	6
1. L'étude des résultats dégagés par le compte administratif	6
1.1. L'action municipale par grands secteurs et ses moyens de financement	6
1.2. La présentation comptable de la gestion 2017	7
1.3. La formation du résultat comptable.....	8
1.4. La structure du compte administratif en mouvements réels.....	10
2. L'analyse des réalisations.....	12
2.1. Les taux d'exécution	12
2.2. L'évolution de la section de fonctionnement	13
2.3. L'évolution de la section d'investissement.....	27
II - LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES	31
1. Le budget annexe Opéra-Odéon	31
2. Le budget annexe du Pôle Média Belle-de-Mai	33
3. Le budget annexe des Espaces Événementiels	35
4. Le budget annexe du stade Vélodrome	37
5. Le budget annexe des Pompes Funèbres	39
III - LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE	41
1. Les données clés de la dette	41
2. La gestion de la dette	44
3. La trésorerie	44
ANNEXE :	
COMpte ADMINISTRATIF 2017 – BATAILLON DE MARINS-POMPIERS	46

PRÉAMBULE

Le budget principal concentre 95,4 % des dépenses communales

Pour disposer d'une vision globale du budget communal, il convient d'agrèger les comptes du budget principal de la Ville et de ses cinq budgets annexes. Afin d'apporter la meilleure lisibilité dans l'analyse, les flux croisés entre ces budgets sont retraités. À titre d'exemple, la subvention d'équilibre du budget Opéra-Odéon est une recette de 18,1 M€ pour ce budget annexe, mais une dépense du même montant sur le budget principal.

Les dépenses communales (fonctionnement et investissement) sont de 1 417,8 M€ au compte administratif 2017, en baisse de - 0,67 % par rapport à 2016.

Le budget principal concentre 95,4 % des dépenses communales.

Ces chiffres tiennent compte du retraitement des flux croisés entre l'ensemble des budgets ; ainsi, dans le tableau ci-dessous, les dépenses du budget principal ne tiennent pas compte des subventions aux budgets annexes.

Dépenses réelles 2017 <i>(fonctionnement + investissement) nettes des flux croisés entre les budgets</i>				
Compte administratif	dépenses de fonctionnement	dépenses d'investissement	TOTAL	en % du total
Budget principal	975,9 M€	376,9 M€	1 352,8 M€	95,4%
Stade Vélodrome	23,8 M€	5,5 M€	29,3 M€	2,1%
Opéra et Odéon	22,1 M€	2,2 M€	24,3 M€	1,7%
Pompes Funèbres	6,5 M€	0,0 M€	6,5 M€	0,5%
Pôle Média de la Belle-de-Mai	1,6 M€	0,1 M€	1,7 M€	0,1%
Espaces Événementiels	2,6 M€	0,6 M€	3,2 M€	0,2%
Total Ville de Marseille	1 032,5 M€	385,3 M€	1 417,8 M€	100,0%

L'évolution de la situation financière consolidée en 2017¹

Un contexte financier toujours contraint

► En 2017, la contribution de la Ville au redressement des comptes publics est de 10,7 M€, en baisse de moitié par rapport à 2016

Sur la période 2014-2017, les collectivités locales ont contribué au redressement des comptes publics par une minoration de leur dotation globale de fonctionnement (DGF) de 11,475 milliards d'€. En 2017, les communes ont vu leur effort diminuer de moitié par rapport à l'année 2016. La diminution de la DGF de la Ville de Marseille a donc atteint - 10,7 M€ contre - 20,7 M€ en 2016.

¹ Budget principal + budgets annexes

Pour la Ville de Marseille, la baisse de DGF représente sur cette période un manque à gagner de près de 60 M€.

Contribution au redressement des comptes publics de la Ville de Marseille - M€	2014	2015	2016	2017
<i>Contribution 2014</i>	8,1	8,1	8,1	8,1
<i>Contribution supplémentaire 2015</i>		20,4	20,4	20,4
<i>Contribution supplémentaire 2016</i>			20,7	20,7
<i>Contribution supplémentaire 2017</i>				10,7
Total contribution annuelle	8,1	28,5	49,2	59,9
<i>Perte de recette cumulée depuis 2014</i>	8,1	36,6	85,9	145,8

► D'autres mesures de portée nationale pèsent sur les finances de la Ville

L'augmentation des rémunérations du personnel titulaire et non titulaire pèse pour plus de 14,6 M€ supplémentaires en 2017, soit + 4,2 % d'augmentation. Cette dépense est notamment liée à l'augmentation du point d'indice de 1,2 % depuis le 1^{er} juillet 2016 et à la réforme « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR).

Une hausse limitée des dépenses de la Ville

► Une faible remontée des dépenses de gestion malgré la poursuite du plan d'économies en matière de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de + 2,44 % en 2017 (soit + 24,6 M€).

Cette évolution est principalement liée à la hausse des charges de personnel (chapitre 012) de plus de 20 M€ en 2017. Les charges de gestion augmentent quant à elles de 2,7 M€ sous l'effet en particulier de l'augmentation des frais de nettoyage des locaux (+ 2 M€) ou encore des remboursements de frais principalement à la Métropole (+ 3,6 M€). En dehors de ces dépenses conjoncturelles, la Ville poursuit ses efforts d'optimisation de certaines de ses dépenses structurelles avec des réductions notamment de ses dépenses d'énergie et d'électricité (- 3,6 M€), de ses locations immobilières (- 1,4 M€) et de ses frais de gardiennage (- 1,2 M€).

La Ville a également réalisé des efforts importants sur le montant des subventions de fonctionnement attribuées, notamment aux associations, qui sont en baisse de - 3,8 M€ en 2017.

► Une légère augmentation des dépenses d'investissement programmées

Hors remboursement des emprunts et mouvements neutres liés à la gestion de la dette, les dépenses programmées s'établissent à 203 M€, en hausse de 5 M€ par rapport à 2016. Cette légère remontée de l'investissement fait suite à trois années de baisse constante suite au pic atteint en 2013.

Parmi les principales opérations réalisées par la Ville en 2017, on peut citer le renouvellement du matériel du Bataillon de Marins-Pompiers (BMP) (10,3 M€), la création de deux groupes scolaires dans les ZAC du Rouet et de Sainte-Marthe (7,9 M€ et 6,2 M€) ou encore l'acquisition d'un immeuble pour la relocalisation de la Mairie du 1^{er} Secteur (5,3 M€).

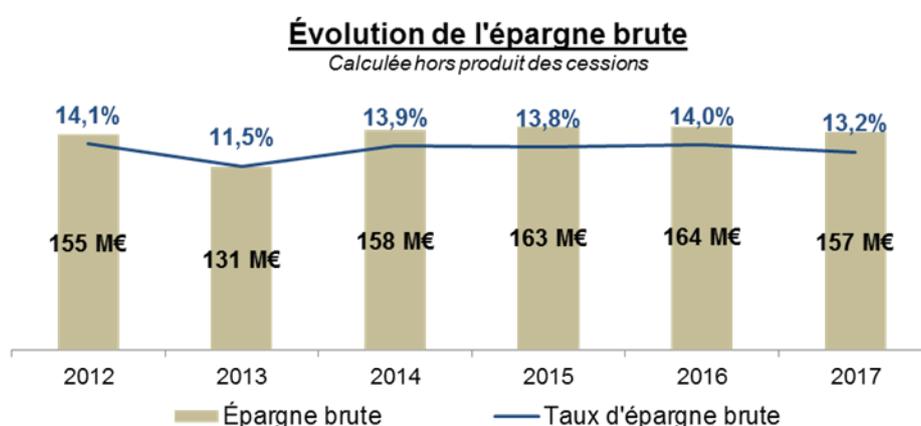
Une stratégie qui se matérialise par la préservation des indicateurs financiers

► L'épargne brute reste quasiment stable grâce aux efforts de gestion

L'épargne brute, également appelée capacité d'autofinancement brute, mesure le solde entre les recettes réelles de fonctionnement hors cessions et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle représente ainsi la marge disponible dégagée en section de fonctionnement pour rembourser les emprunts et financer les investissements.

Afin de mesurer la performance de ce niveau d'épargne brute et d'en assurer la comparabilité, on calcule un taux d'épargne brute (épargne brute ramenée aux recettes réelles de fonctionnement).

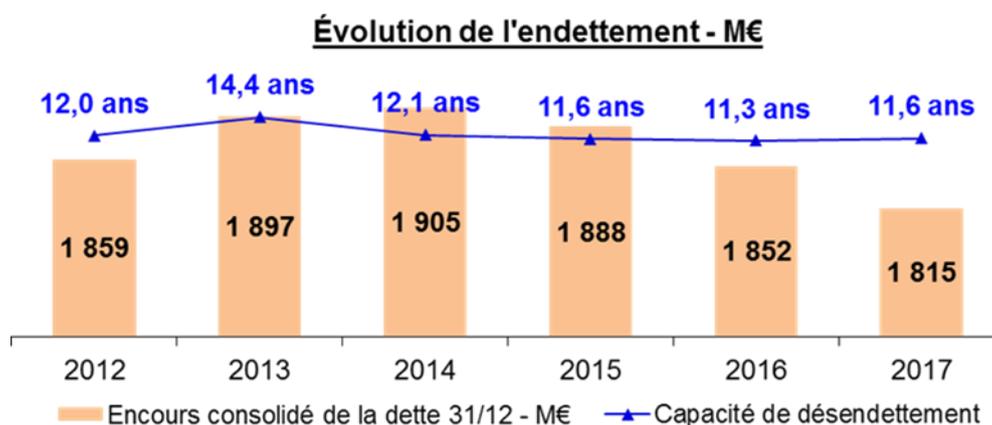
Sur l'ensemble des budgets communaux, dans un contexte financier contraint, tant sur les volets dépenses que recettes, l'épargne brute se maintient à un niveau élevé en 2017 qui représente 13,2 % des recettes réelles de fonctionnement, soit une baisse limitée de - 7 M€ par rapport à 2016, notamment suite à la légère progression des dépenses de fonctionnement.



► Pour la troisième année consécutive, l'endettement diminue

Malgré la remontée du niveau des investissements, la Ville est également parvenue à poursuivre sa politique de désendettement en réduisant son encours de plus de 37 M€ en 2017.

La capacité de désendettement (encours total de la dette/épargne brute), qui mesure le nombre théorique d'années nécessaires au remboursement de l'intégralité de la dette par l'épargne, remonte toutefois légèrement en 2017 sous l'effet de la baisse de l'épargne.

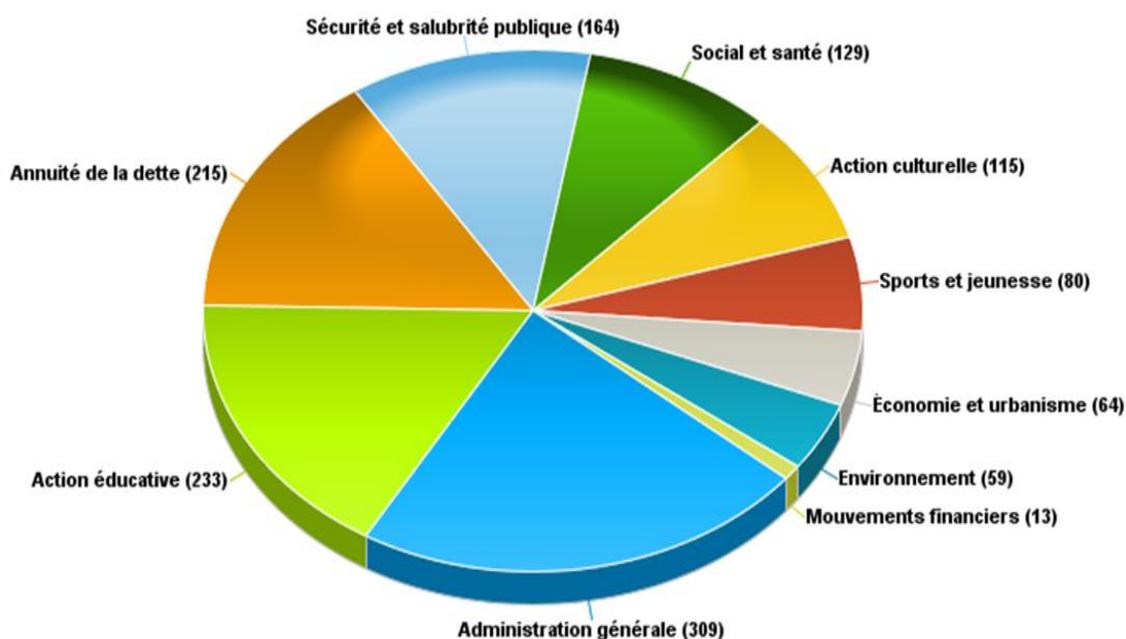


I - LES RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

1. L'étude des résultats dégagés par le compte administratif

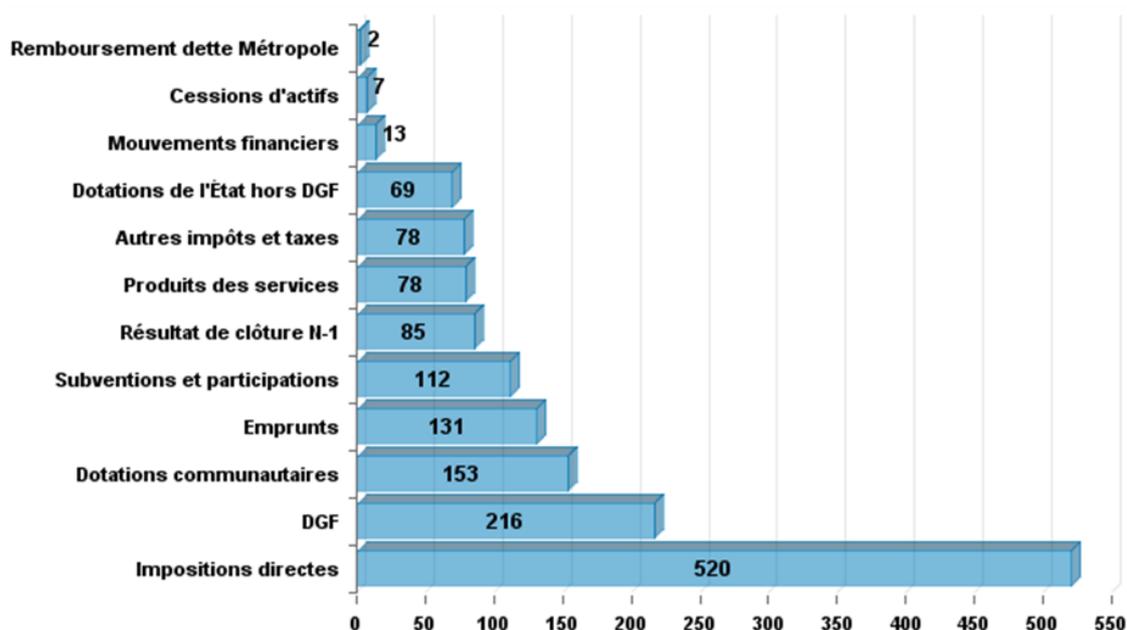
1.1. L'action municipale par grands secteurs

Le compte administratif 2017 sur l'ensemble des deux sections, en mouvements réels (hors restes à réaliser), s'élève en dépenses à 1 381 M€ (contre 1 389 M€ en 2016) réparties de la manière suivante (en M€) :



et ses moyens de financement

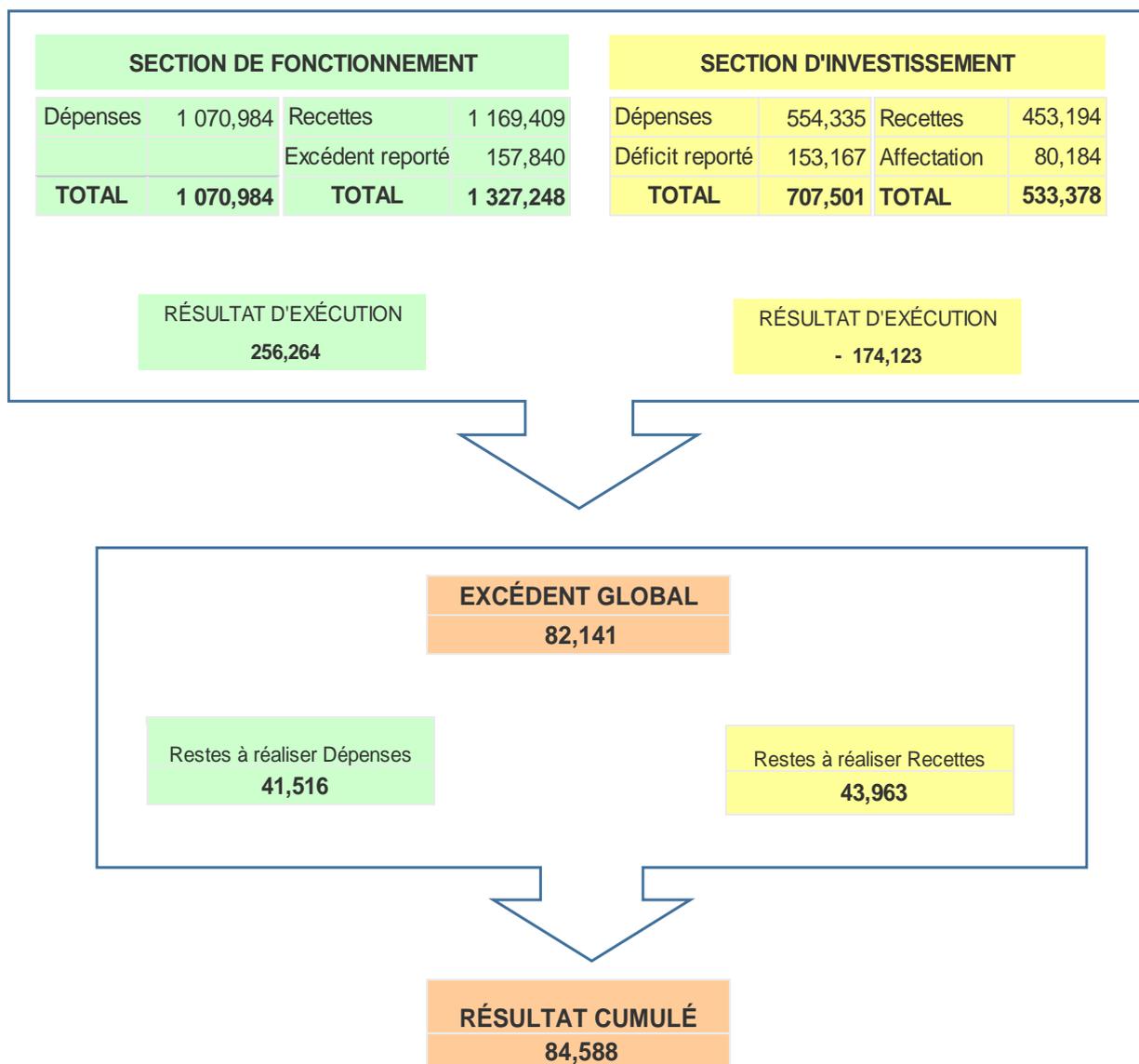
Les moyens de financement sur l'ensemble des deux sections, en mouvements réels (hors restes à réaliser), s'élèvent en recettes à 1 463 M€ (contre 1 474 M€ en 2016) réparties de la manière suivante (en M€) :



1.2. La présentation comptable de la gestion 2017 (en M€)

FONCTIONNEMENT			
OPÉRATIONS RÉELLES			
		Impositions directes	520,220
		DGF	216,134
		Dotations communautaires	153,077
		Produits des services	78,723
Charges de personnel	591,218	Autres taxes et impôts	77,689
Fonctionnement des services	232,393	Participations	60,826
Subventions	132,441	Autres dotations de l'État	47,227
Frais financiers	48,341	Cessions d'actif	5,836
DÉPENSES RÉELLES	1 004,393	RECETTES RÉELLES	1 159,732
OPÉRATIONS D'ORDRE À L'INTÉRIEUR DE LA SECTION			
	2,122		2,122
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
		Reprises sur provisions	5,135
Dotations aux amortissements et provisions	56,643	Cessions d'actifs (- value)	1,990
Cessions d'actifs (+ value)	7,825	Subventions d'investissement transférées	0,430
DÉPENSES D'ORDRE	64,469	RECETTES D'ORDRE	7,554
DÉPENSES DE L'EXERCICE	1 070,984	RECETTES DE L'EXERCICE	1 169,409
		Excédent de fonctionnement reporté	157,840
TOTAL DES DÉPENSES	1 070,984	TOTAL DES RECETTES	1 327,248
		Excédent de fonctionnement	256,264
INVESTISSEMENT			
OPÉRATIONS RÉELLES			
		Emprunts	130,696
		Subventions et divers	50,708
Dépenses d'investissement	167,233	F.C.T.V.A.	22,062
Remboursement de la dette	167,027	Mouvements financiers	12,860
Subventions	29,736	Remboursement dette Métropole	1,656
Mouvements financiers	12,860	Cessions d'actifs	0,820
DÉPENSES DE L'EXERCICE	376,856	RECETTES DE L'EXERCICE	218,802
OPÉRATIONS PATRIMONIALES			
	169,924		169,924
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
Provisions	5,135	Amortissements et provisions	56,643
Cessions d'actifs (- value)	1,990	Cessions d'actifs (+ value)	7,825
Subventions d'invest. transférées et divers	0,430		
TOTAL DES OPÉRATIONS D'ORDRE	7,554	TOTAL DES OPÉRATIONS D'ORDRE	64,469
TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE	554,335	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	453,194
Déficit d'investissement reporté	153,167	Affectation du résultat	80,184
TOTAL DES DÉPENSES	707,501	TOTAL DES RECETTES	533,378
Déficit d'investissement	174,123		
FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT			
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	1 778,485	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	1 860,626
	EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE	82,141	

1.3. La formation du résultat comptable (en M€)



En 2017, la section d'investissement, après report du déficit 2016, soit 153,167 M€, présente un résultat d'exécution négatif de 174,123 M€. En fonctionnement, l'excédent reporté 2016, soit 157,840 M€, augmenté du résultat de l'exercice 2016, affiche un résultat d'exécution positif de 256,264 M€. Avant restes à réaliser, l'excédent global du compte administratif 2017 s'élève donc à 82,141 M€.

La prise en compte des dépenses engagées non mandatées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre (soit 41,516 M€ en fonctionnement) et des recettes certaines dont le titre n'a pas été émis à l'issue de l'exercice (soit 43,963 M€ en investissement) permet d'établir un résultat cumulé 2017 excédentaire à 84,588 M€. Ces restes à réaliser concernent les postes suivants:

⇒ en dépenses de fonctionnement

– le fonctionnement des services	30,523 M€
– les subventions de fonctionnement	7,344 M€
– le personnel	3,649 M€

	41,516 M€

⇒ en recettes d'investissement

– les emprunts restant à réaliser	28,300 M€
– les subventions à percevoir	12,523 M€
– les créances à l'égard des tiers	3,140 M€

	43,963 M€

Les subventions à percevoir s'appuient sur des arrêtés notifiés à la Ville, non encore recouverts à ce jour, mais susceptibles de l'être dans le courant de l'exercice 2018, compte tenu des dépenses réalisées.

Par ailleurs, la Ville a souscrit des contrats de prêt pour couvrir le report d'emprunt, qui seront mobilisés en fonction de ses besoins de trésorerie.

Enfin, les créances à l'égard des tiers concernent des travaux effectués pour le compte de tiers défallants, notamment dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

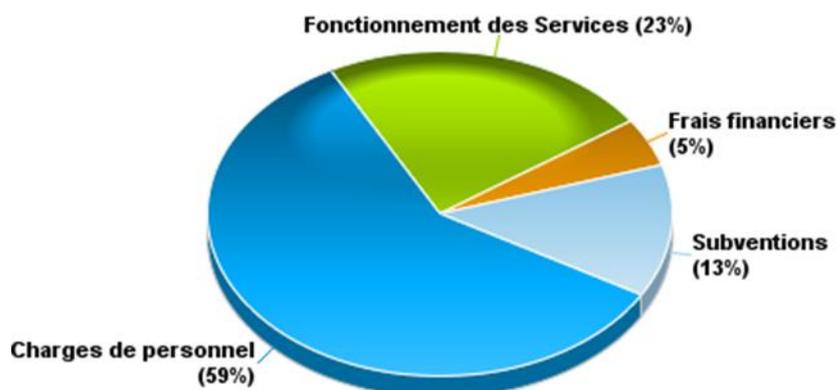
1.4. La structure du compte administratif en mouvements réels

1.4.1 La section de fonctionnement

► Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

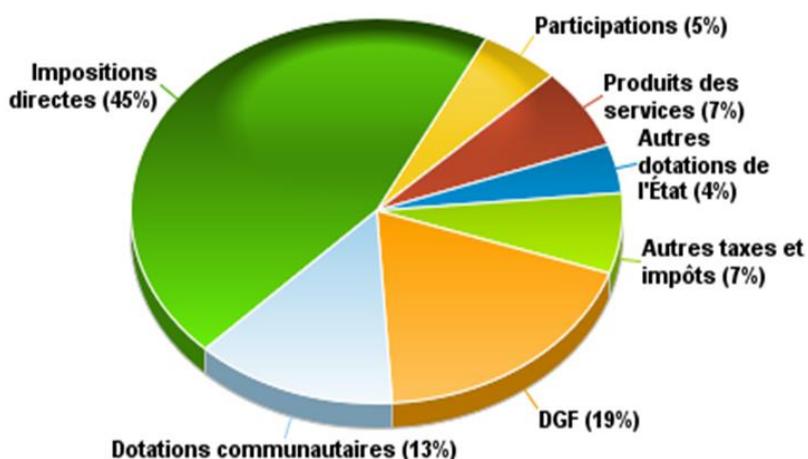
Charges de personnel	591,218
Fonctionnement des services	232,393
Subventions	132,441
Frais financiers	48,341
Total	1 004,393



► Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions d'actifs, se répartissent de la manière suivante :

Impositions directes	520,220
DGF	216,134
Dotations communautaires	153,077
Produits des services	78,723
Autres taxes et impôts	77,689
Participations	60,826
Autres dotations de l'État	47,227
Total	1 153,897

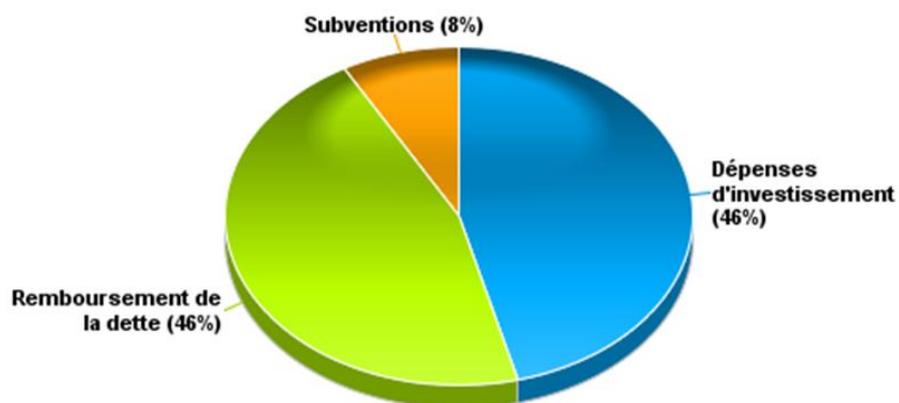


1.4.2 La section d'investissement

► Les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement, hors mouvements financiers, se répartissent de la manière suivante :

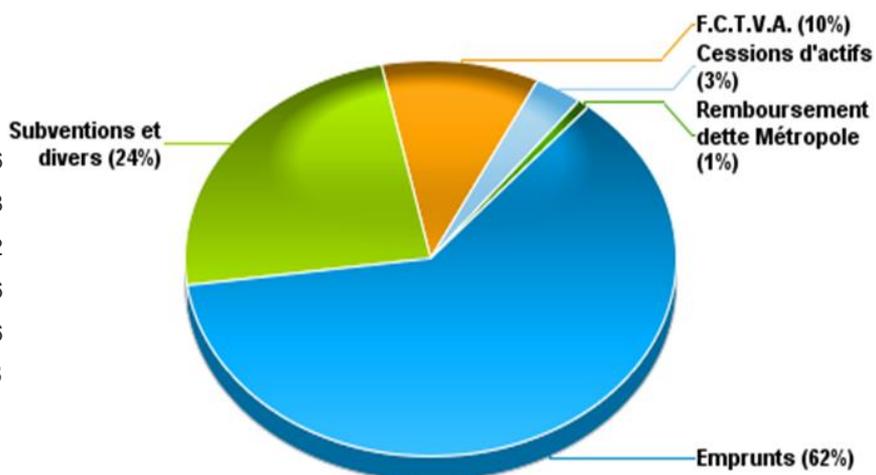
Dépenses d'investissement	167,233
Remboursement de la dette	167,027
Subventions	29,736
Total	363,996



► Les recettes

Les recettes réelles d'investissement, hors mouvements financiers, se répartissent de la manière suivante :

Emprunts	130,696
Subventions et divers	50,708
F.C.T.V.A.	22,062
Cessions d'actifs	6,656
Remboursement dette Métropole	1,656
Total	211,778



2. L'analyse des réalisations

2.1. Les taux d'exécution

2.1.1 La section de fonctionnement

Dépenses (en M€)	Prévu 2017	CA 2017	Taux de réalisation
Charges de personnel	599	591	99%
Fonctionnement des Services	280	232	83%
Subventions	145	132	91%
Frais financiers	52	48	92%
Total	1 076	1 004	93%

Recettes (en M€)	Prévu 2017	CA 2017	Taux de réalisation
Impositions directes	521	520	100%
DGF	216	216	100%
Dotations communautaires	153	153	100%
Produits des services	75	79	105%
Autres taxes et impôts	64	78	121%
Participations	61	61	100%
Autres dotations de l'État	47	47	100%
Total	1 138	1 154	101%

2.1.2 La section d'investissement

Dépenses (en M€)	Prévu 2017	CA 2017	Taux de réalisation
Dépenses d'investissement	197	167	85%
Remboursement de la dette	167	167	100%
Subventions	41	30	72%
Total	406	364	90%

Recettes (en M€)	Prévu 2017	CA 2017	Taux de réalisation
Emprunts	159	131	82%
Subventions et divers	71	51	72%
F.C.T.V.A.	17	22	130%
Cessions d'actifs	11	7	62%
Remboursement dette Métropole	2	2	100%
Total	259	212	89%

2.2. L'évolution de la section de fonctionnement²

Dans leur « Rapport sur la situation financière et la gestion des collectivités territoriales et de leurs établissements publics » d'octobre 2017, la Cour des Comptes et les Chambres Régionales des Comptes ont souligné dans leur analyse « un impact accru des décisions de l'État sur les dépenses de fonctionnement des collectivités locales en 2017 ».

C'est notamment le cas pour les mesures générales adoptées au plan national en matière de rémunérations des fonctionnaires qui, selon les termes de ce rapport, « vont donc lourdement peser sur leur trajectoire financière (...) même en cas de poursuite des efforts de gestion, notamment par une meilleure maîtrise de leurs effectifs ».

Ces contraintes, concrétisées essentiellement par l'entrée en application des premières mesures du protocole « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) et la revalorisation indiciaire, sont à l'origine d'une accélération significative des dépenses globales de fonctionnement de l'exercice 2017, dont la résultante est une augmentation de 8,1 M€.

Avec cette charge imposée, l'économie réalisée sur les subventions et les frais financiers se trouve quasiment neutralisée, entraînant une hausse globale du fonctionnement de 18,868 M€, soit + 1,9 %. En parallèle, avec une majoration de 16,839 M€, soit + 1,5 %, les recettes augmentent moins vite du fait de la réfaction de 10,697 M€ opérée par l'État sur la DGF.

In fine, la conséquence de ces différentes mesures nationales est une réduction des marges de manœuvre de la Ville dans ses efforts de restauration de sa capacité d'autofinancement.

2.2.1 Les dépenses

	CA 2016	CA 2017	Évolutions	
Charges de personnel	572,542	591,218	18,676	3,26%
Fonctionnement des services	223,584	232,393	8,809	3,94%
Subventions	138,700	132,441	-6,259	-4,51%
Frais financiers	50,699	48,341	-2,358	-4,65%
TOTAL	985,525	1 004,393	18,868	1,91%

Les dépenses réelles de fonctionnement, qui s'élevaient à 985,525 M€ en 2016, progressent en 2017 de 1,91 % pour atteindre 1 004,393 M€, soit une évolution de 18,868 M€.

Le poste « charges de personnel » qui représente près de 60 % du budget, avec une progression de 18,676 M€ (+ 3,26 %), pèse pour 68 % dans l'augmentation des dépenses globales, alors que les charges de fonctionnement des services avec une augmentation de 3,94 %, soit + 8,809 M€, concentrent 32 % des augmentations. Le recul des subventions de 6,259 M€, soit - 4,51 %, et la diminution des frais financiers de 2,358 M€ ont permis néanmoins d'atténuer la progression globale des dépenses de fonctionnement.

De façon transverse, l'exécution 2017 a également été impactée sur différents chapitres du budget par l'organisation des scrutins électoraux (législatives et présidentielle) dont les dépenses, en partie atténuées par la participation de l'État limitée à 0,305 M€, ont représenté plus de 1,8 M€.

De même, la coordination des événements, tels que Marseille-Provence Capitale Européenne du Sport 2017 (MP2017) et l'accueil du Tour de France cycliste avec l'ensemble des dispositifs sécuritaires, logistiques et d'animations, représente un volume respectif de dépenses de 4,379 M€ et de 2,190 M€, constitutif d'un impact particulier sur l'exercice 2017.

² Les montants figurant dans les tableaux sont exprimés en M€

► Les charges de personnel

	CA 2016	CA 2017	Évolutions	
Personnel permanent	453,684	470,155	16,471	3,63%
Personnel non permanent	16,293	18,292	1,999	12,27%
Charges communes	21,236	21,016	-0,220	-1,04%
Personnel extérieur	81,329	81,755	0,426	0,52%
TOTAL	572,542	591,218	18,676	3,26%

Le taux de réalisation du budget alloué pour les charges de personnel atteint 98,8 % (contre 97,2 % en 2016).

Il en découle une évolution de + 3,26 %, soit 18,676 M€, sur un poste qui représente 59 % du budget de fonctionnement (58 % en 2016).

La réforme du PPCR et l'augmentation du point d'indice sont les principaux facteurs d'évolution des charges de personnel, même s'il convient d'y ajouter la balance des effectifs avec le passage de 11 888 agents permanents au 31 décembre 2016 à 12 033 agents au 31 décembre 2017 (budget principal et budgets annexes confondus).

Le personnel permanent

Ce poste regroupe près de 80 % des charges de personnel.

Sa progression de + 3,63 %, soit 16,471 M€, représente 87 % de la variation à la hausse de l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement.

Deux raisons principales expliquent cette évolution relativement sensible au regard de la stabilité enregistrée en 2016 :

Les mesures nationales ont augmenté le budget de 8,1 M€ environ et concernent :

- la seconde revalorisation du point d'indice à compter du 1^{er} février 2017 (+ 0,6 %) et l'effet report de la première revalorisation au 1^{er} juillet 2016 (+ 0,6 %) pèsent pour 2,1 M€,
- l'impact du PPCR s'est élevé à 4,2 M€. Ce dispositif, ayant pour effet une nouvelle organisation des carrières, a modifié l'architecture statutaire, les échelles de rémunérations, les dispositions communes relatives aux règles de classement et a introduit la mise en œuvre de la durée unique d'avancement d'échelon ainsi que l'instauration de la procédure de « transfert primes/points ». Sur cette première année de réforme, la refonte des grilles de rémunération des catégories C (80 % des effectifs de la Ville) représentait l'enjeu financier le plus important,
- les indemnités et heures supplémentaires liées à l'organisation des scrutins électoraux 2017 (législatives et présidentielle) ont représenté une charge supplémentaire de 1,386 M€ (hors personnel non permanent dont les frais sont détaillés dans la rubrique suivante),
- les cotisations retraites CNRACL (+ 0,16 % début 2017) ont progressé de + 0,100 M€.

La balance des effectifs :

Le fait marquant demeure la poursuite des efforts concernant les écoles, avec la titularisation de personnels contractuels ainsi que des recrutements supplémentaires. Ceux-ci, dans le domaine de l'éducation et de la petite enfance, représentent 70 % des nouveaux entrants dans les effectifs de la Ville, avec notamment :

- 50 renforts recrutés dans le secteur de l'éducation, soit + 1,6 M€,
- l'intégration d'environ 150 agents de surveillance inter-cantine (ASIC) à temps non complet (28 heures hebdomadaire), soit + 2,5 M€.

Les mouvements d'effectifs sont les suivants :

- les départs :
 - définitifs (dont retraites) : 394 sorties d'effectifs ont été enregistrées en fin d'exercice (451 en 2016) conformément aux prévisions initiales,
 - provisoires (disponibilités et congés parentaux) représentent 105 sorties.
- les entrées :
 - le volume des recrutements représente 562 agents (473 en 2016), dont l'intégration de personnels non permanents,
 - les réintégrations (disponibilités et congés parentaux) représentent 82 entrées.

La balance des effectifs (solde des entrées et des départs) s'établit donc à 145 agents supplémentaires en équivalent temps plein (plan de renfort exceptionnel des crèches et des écoles).

À cet effet volume, il faut ajouter le glissement vieillesse technicité (GVT) négatif, ou « effet de noria », qui mesure l'impact du renouvellement du personnel sur l'évolution des traitements indiciaires. En effet, les entrants, en moyenne plus jeunes et moins avancés en grade que les sortants, pèsent moins sur la masse salariale.

Les autres éléments :

- + 1,454 M€ au titre des indemnités, dont certaines sont liées aux événements MP2017 et au Tour de France cycliste,
- + 1,494 M€ concernant des dépenses émises à tort, générées par des injections de paies du logiciel AZUR dans sa première année pleine de mise en service (neutralisées en recettes),
- + 0,4 % pour le GVT positif.

Le personnel non permanent

Ces dépenses évoluent de + 12,27 %, soit + 1,999 M€. Cette progression est toutefois relative compte tenu du poids de ce poste dans la globalité des dépenses de personnel (de l'ordre de 3 %).

Ces dépenses sont composées des paies des vacataires, des contractuels et des saisonniers.

Dans le détail, parmi les principales variations, on peut citer notamment celles :

- des vacataires affectés aux Mairies de Secteur (+ 1,017 M€),
- des vacataires et saisonniers, dont la gestion est centralisée à la DGARH pour le compte des autres services municipaux, notamment dans les domaines de l'éducation, de la petite enfance, de la jeunesse, des sports et de la culture, l'évolution (+ 1,078 M€) étant liée pour l'essentiel au personnel des piscines et, dans une moindre mesure, aux renforts pour le service des élections en lien avec l'organisation des scrutins,
- des personnels contractuels du Bataillon de Marins-Pompiers (- 0,063 M€),
- des personnels divers tels que les jurys du conservatoire, les intermittents du spectacle (- 0,032 M€).

Les charges communes

Constituant moins de 4 % des charges totales de personnel, elles regroupent principalement les frais de personnels assimilés pour les titres restaurant et de transport, le fonds de compensation au supplément familial, les allocations chômage ainsi que les frais d'examens médicaux ou pharmaceutiques de la médecine du travail et celle de contrôle.

Elles diminuent modérément ; leur évolution est de - 1,04 % (- 0,220 M€) avec des variations contrastées :

- les titres de transport (- 0,228 M€),
- les dépenses de médecine du travail et pharmacie (- 0,104 M€),
- le fonds de compensation du supplément familial (- 0,084 M€),
- les allocations chômage (- 0,051 M€),
- les capitaux décès et invalidité (- 0,011 M€),
- les cotisations AGESEA (sécurité sociale des auteurs) et charges diverses (+ 0,027 M€),
- les titres restaurant (+ 0,231 M€).

Le personnel extérieur

Ce poste, qui totalise environ 14 % des charges de personnel, enregistre une légère progression de 0,52 % (soit + 0,426 M€).

Il est composé à près de 99 % du remboursement à la Marine nationale du personnel militaire du BMP, dont la Ville assume la charge. À ce contingent s'ajoutent, dans une moindre mesure, le paiement des études surveillées et de la surveillance des cantines par le personnel non municipal des écoles ainsi que le remboursement des médecins du Conseil Départemental 13 (CD13) mis à disposition de la médecine de contrôle.

La dépense du BMP, qui atteint 80,652 M€, reste peu évolutive (+ 0,352 M€, soit + 0,44 %), notamment en raison des difficultés de recrutement de Marins-Pompiers titulaires. Il convient de rappeler que 9 % environ de cette charge (soit 7,106 M€) constituent des frais de personnel mis à disposition d'organismes extérieurs et font l'objet de remboursements.

En parallèle, le montant des indemnités versées au personnel de l'Éducation nationale pour les études surveillées et la surveillance des cantines, soit 1,079 M€, évolue de + 0,069 M€ (soit + 6,83 %).

Enfin, la dépense des médecins mis à disposition par le CD13 (médecine de contrôle), soit 0,024 M€, est quasiment stable (+ 0,005 M€).

► Le fonctionnement des services

	CA 2016	CA 2017	Évolutions	
Dépenses courantes et exceptionnelles	199,600	208,246	8,646	4,33%
Dotations aux Arrondissements	11,366	13,381	2,015	17,73%
Fonctionnement des services hors contingent	210,966	221,627	10,661	5,05%
Contingent d'aide sociale	12,618	10,766	-1,852	-14,68%
Fonctionnement des services	223,584	232,393	8,809	3,94%

Pour la lisibilité du compte administratif, il est apparu nécessaire d'extraire les flux du contingent d'aide sociale (ancienne dépense d'aide sociale en application des dispositions de la loi 83-8 du 7 janvier 1983) des frais de fonctionnement des services, du fait de son volume financier significatif mais conjoncturel en 2016 et 2017. Cette dépense de 10,766 M€ pour 2017 constitue le règlement définitif du principal de la créance vis-à-vis du CD13.

Les dépenses courantes et exceptionnelles

L'ensemble des dépenses courantes et exceptionnelles, qui s'est élevé à 208,246 M€ en 2017, progresse de 4,33 %.

Ce poste intègre les budgets exceptionnels qui ont contribué à l'organisation des deux événements constitués par MP2017 et l'accueil du Tour de France cycliste, avec des budgets respectifs de 2,604 M€ et 2,128 M€. Pour mémoire, en 2016, la manifestation de l'Euro 2016 représentait 4,447 M€ (une autre partie significative s'étant imputée sur le budget annexe du stade Vélodrome).

Au-delà, les principales évolutions à la hausse portent sur :

- les remboursements de frais à la Métropole relatifs à des dépenses gérées par convention au titre de GEMAPI (2,968 M€) et du nettoyage des plages (0,629 M€) + 3,597 M€,
- les pertes sur créances éteintes et irrécouvrables dont une partie (1,045 M€) est imputable à la mise en jeu de la garantie d'emprunt accordée à la SCI « Les Huileries de l'Étoile » + 3,106 M€,
- les contrats et prestations de services dont les Aménagements des Rythmes Scolaires (ARS), soit + 2 M€, et la fourrière, soit + 0,8 M€ + 2,778 M€,
- les frais de nettoyage des locaux + 1,732 M€
- l'entretien et la maintenance des bâtiments, voies et réseaux (hors vidéoprotection) + 0,880 M€,
- la vidéoprotection avec un peu plus de 1 000 caméras déployées fin 2017 + 0,757 M€,
- le reversement de fiscalité (contribution de la Ville au FPIC pour la 1^{re} année) + 0,773 M€,
- les autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion (dont protocole Enedis pour les points lumineux) + 0,685 M€,
- les fournitures scolaires + 0,570 M€.

D'autres charges, en diminution, permettent d'atténuer l'augmentation globale :

- les dépenses d'énergie en raison de la baisse de consommation et la réimputation du protocole Enedis en charges exceptionnelles - 3,591 M€,
- les frais de gardiennage qui avaient engendré une dépense plus lourde pour l'Euro 2016 - 1,544 M€,
- les loyers et charges immobiliers, du fait de la réduction du parc - 0,716 M€,
- les dotations vestimentaires (prix des marchés et rythmes de renouvellement des dotations) - 0,924 M€.

Les dotations aux Mairies d'Arrondissements

Les dotations financières allouées aux Mairies d'Arrondissements pour leur fonctionnement ont progressé de 17,73 %, soit + 2,015 M€, après une année 2016 marquée par une baisse de 1,866 M€.

Cette évolution est le résultat des dispositions précisées dans la délibération d'attribution du 3 octobre 2016 (ajustement de l'inventaire des équipements transférés, prise en compte des caractéristiques propres aux arrondissements et inflation prévisionnelle).

Si l'on rajoute aux dotations (13,381 M€) les charges de personnel (permanents et vacataires), les dépenses de fonctionnement des Mairies d'Arrondissements représentent un montant de 58,828 M€ en 2017, soit 5,9 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

► Les subventions de fonctionnement et en annuités

	CA 2016	CA 2017	Évolutions	
Subventions de fonctionnement	138,583	132,378	-6,205	-4,48%
Subventions en annuités	0,117	0,063	-0,054	-45,97%
TOTAL	138,700	132,441	-6,259	-4,51%

Le taux de réalisation des subventions s'établit à 91,4 %, taux sensiblement en hausse par rapport à celui de 2016.

À l'exclusion des subventions versées dans le cadre des délégations de service public (DSP) qui augmentent en raison de modalités de gestion, celles octroyées aux organismes privés, aux organismes publics et aux budgets annexes diminuent de 8,873 M€, soit - 7,28 %.

Les subventions dédiées à l'événement MP2017 ont représenté 1,128 M€, essentiellement au bénéfice des organismes privés.

- Les subventions aux organismes privés, qui constituent 46,9 % du poste, ont été exécutées à 89,1 % pour un mandaté global de 62,024 M€. Leur diminution de 2,163 M€ (soit - 3,4 %) est la résultante d'évolutions contrastées selon les domaines d'activité.

Les principales variations :

- - 1,341 M€ sur les fonctions aménagement urbain et environnement,
 - - 1,026 M€ sur les fonctions éducation et formation continue,
 - - 0,598 M€ sur la fonction culture,
 - - 0,145 M€ sur les fonctions interventions sociales et santé,
 - + 0,686 M€ sur la fonction sport et jeunesse,
 - + 0,357 M€ sur les fonctions famille, personnes âgées et petite enfance,
 - - 0,096 M€ sur les autres fonctions.
- Les subventions aux organismes publics représentent 17,2 % des subventions versées. Elles sont exécutées à hauteur de 96,6 % pour un mandaté de 22,778 M€, et diminuent de 1,621 M€ (soit - 6,85 %).

Les principales variations :

- le GIP Politique de la Ville : - 1,791 M€, du fait du transfert de la compétence politique de la ville fin 2015 (frais de structure 2015 encore remboursés par la Ville, à terme échu, en 2016),
 - l'enseignement supérieur et la recherche : - 0,166 M€ (université, CROUS, CNRS...),
 - l'Office de Tourisme : + 0,290 M€.
- Les subventions versées dans le cadre des DSP constituent 14,7 % de ce poste et sont exécutées à hauteur de 90 %, pour un mandaté global de 19,426 M€. Leur progression de 2,668 M€ est notamment liée aux modalités de gestion. Les principales variations concernent :
 - la restauration scolaire : + 4,330 M€, en raison du jeu des reports,
 - la Cité de la Musique : - 1,881 M€, du fait de la clôture progressive de la DSP,
 - les fermes pédagogiques : + 0,084 M€,
 - le château de la Buzine : + 0,078 M€ (nouveau contrat).

- Les subventions exceptionnelles aux budgets annexes représentent 21,3 % du poste, contre 24 % en 2016. Elles ont été exécutées à hauteur de 93,8 %, pour un mandaté global de 28,150 M€. L'évolution de - 5,089 M€ (soit - 15,3 %) est le résultat de :
 - la diminution de 5,869 M€ de la subvention au budget annexe stade vélodrome,
 - l'augmentation de 0,782 M€ de la subvention au budget annexe Opéra-Odéon,
 - la stabilité de la subvention au budget annexe Espaces Événementiels (- 0,001 M€).

Les facteurs explicatifs de ces variations sont précisés dans la partie II – Les résultats des budgets annexes.

► Les frais financiers

L'ensemble des frais financiers s'établit à 48,341 M€ en 2017, contre 50,699 M€ en 2016. Ce montant intègre les intérêts courus non échus (ICNE) à hauteur de - 1,183 M€.

Les intérêts de la dette (compte 66111), hors ICNE, diminuent de 1,584 M€ (soit - 3,14 %), passant de 50,373 M€ en 2016 à 48,789 M€ en 2017, conséquence de la baisse des taux d'intérêt long et court termes et de la gestion active de la dette mise en œuvre par la collectivité.

2.2.2 Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs) s'élèvent à 1 153,897 M€, contre 1 137,058 M€ en 2016. Elles s'exécutent à 101,4 % par rapport à la prévision budgétaire de l'exercice.

Les recettes progressent de 1,48 % compte tenu de la nouvelle réfaction de 10,697 M€ opérée par l'État sur la DGF.

L'ensemble des recettes de fonctionnement est détaillé dans le tableau ci-après :

	CA 2016	CA 2017	Évolutions CA 2017 / CA 2016	
DGF	220,604	216,134	-4,470	-2,03 %
Dotation forfaitaire	145,221	134,946	-10,275	-7,08 %
DSUCS	60,540	66,930	6,390	10,56 %
DNP	14,843	14,224	-0,619	-4,17 %
DGF permanents syndicaux	0,000	0,034	0,034	
Autres dotations d'État	38,391	47,228	8,837	23,02 %
Compensation TH et FB	32,146	41,907	9,761	30,36 %
DGD	2,835	2,835	0,000	0,00 %
Autres compensations et dotations	3,411	2,486	-0,925	-27,12 %
Dotations communautaires	155,943	153,077	-2,866	-1,84 %
Attribution de compensation (ex AC + DSC)	140,030	140,030	0,000	0,00 %
FPIC	15,913	13,047	-2,866	-18,01 %
Participations	60,547	60,826	0,279	0,46 %
Sous-total Ressources externes : 41%	475,485	477,265	1,780	0,37 %
Impôts et taxes	579,404	597,909	18,505	3,19 %
Impositions directes	512,815	520,220	7,405	1,44 %
Autres impôts et taxes	63,030	73,379	10,349	16,42 %
Rôles supplémentaires	3,559	4,310	0,751	21,10 %
Produits des services	82,168	78,723	-3,445	-4,19 %
Produits des services et du domaine	48,681	45,569	-3,112	-6,39 %
Autres produits de gestion courante	23,702	20,588	-3,114	-13,14 %
Atténuations de charges	5,651	9,076	3,425	60,61 %
Produits exceptionnels	2,890	2,227	-0,663	-22,94 %
Produits financiers	1,244	1,264	0,020	1,61 %
Sous-total Ressources internes : 59%	661,572	676,632	15,060	2,28 %
TOTAL Recettes	1 137,058	1 153,897	16,839	1,48 %

► La dotation globale de fonctionnement (DGF)

	CA 2016	CA 2017	Évolutions CA 2017/ CA 2016	
Dotation forfaitaire	145,221	134,946	-10,275	-7,08 %
Dotation de référence (N-1 notifié)	165,466	145,221	-20,245	-12,24 %
Variation population	0,490	0,422	-0,068	-13,96 %
Contribution au redressement des comptes publics supplémentaire	-20,735	-10,697	10,038	-48,41 %
DSUCS	60,540	66,930	6,390	10,56 %
DNP	14,843	14,224	-0,619	-4,17 %
DGF permanents syndicaux	0,000	0,034	0,034	
TOTAL DGF	220,604	216,134	-4,470	-2,03 %

La contribution au redressement des comptes publics des communes a diminué de moitié, passant de 1,450 milliard d'€ en 2016 à 0,725 milliard d'€ en 2017.

Toutefois, il convient de rappeler que, sur la période 2014-2017, le cumul des prélèvements annuels subi par la Ville a atteint 60 M€.

La dotation forfaitaire

La dotation forfaitaire, qui constitue 62 % de la DGF, est pour la Ville la principale dotation de l'État. Avec un montant notifié en 2017 de 134,946 M€, elle affiche une nouvelle réduction de 10,275 M€.

Le montant 2017 résulte de la dotation forfaitaire notifiée en 2016 (soit 145,221 M€) majorée de 0,422 M€ au titre de la dynamique de population calculée sur la base de 3 272 habitants supplémentaires en population « DGF » pour une valeur de point à l'habitant de 128,93 €.

La dotation de solidarité urbaine (DSU)

La DSU constitue 31 % de la DGF et s'élève à 66,930 M€.

La loi de finances pour 2017 a augmenté l'enveloppe DSU de plus de 180 M€ et supprimé la « DSU cible », ce qui a engendré la réduction du nombre de communes bénéficiaires. Néanmoins, la modification des critères de calcul de l'indice synthétique de ressources et de charges applicables à sa répartition s'est avérée favorable à la Ville de Marseille qui a vu sa dotation augmenter de 6,390 M€.

La dotation nationale de péréquation (DNP)

Cette dotation (7 % de la DGF) vise principalement à corriger les insuffisances de potentiel financier entre les communes de même strate démographique (+ 200 000 habitants, dont Paris).

Malgré la stabilisation de l'enveloppe, mise en répartition par la loi de finances 2017, la dotation de la Ville, qui s'élève à 14,224 M€, a diminué de 0,619 M€. Cette réduction est la conséquence de la consolidation du potentiel financier de la commune avec celui de la Métropole. Calculé sur le périmètre métropolitain, le potentiel financier de la commune s'est amélioré alors que celui de la strate démographique de référence s'est dégradé. Il en a résulté une réduction de l'écart de richesse entraînant *de facto* la baisse de dotation attribuée à la Ville.

► Les autres dotations de l'État

Les compensations de taxe d'habitation (TH) et taxes foncières (FB/FNB)

Pour 2017, le montant total de ce poste, 41,907 M€, enregistre une hausse de 9,761 M€, soit + 30,36 % par rapport à 2016, en raison principalement de la forte augmentation de la compensation de TH.

Celle-ci constitue 92 % des compensations et s'élève à 38,606 M€, avec une hausse de 10,239 M€ par rapport à 2016. En effet, elle est calculée sur des bases exonérées 2016 plus élevées du fait du maintien dans l'exonération de certains contribuables modestes (personnes âgées, veuves, célibataires sans personne à charge et dont les revenus n'excèdent pas un certain seuil) qui devaient de nouveau être imposés en 2017.

Il convient à ce titre de souligner l'absence de dynamique du dispositif de compensation de TH appliqué par l'État, dans la mesure où le taux servant au calcul est figé, depuis 1991, à 25,80 % contre 28,56 % (taux de TH de 2017) privant ainsi la collectivité d'environ 4 M€ de produit fiscal en 2017.

L'allocation compensatrice pour perte de la taxe d'habitation sur les logements vacants demeure inchangée à 1,263 M€.

L'allocation compensatrice de taxes foncières (représentant 5 % des compensations), à hauteur de 2,037 M€ (soit - 0,479 M€), diminue de 19,04 % par rapport à 2016. Cette diminution est le résultat d'une augmentation des bases exonérées des contribuables de conditions modestes en 2016 (personnes âgées, veuves, célibataires sans personne à charge et dont les revenus n'excèdent pas un certain seuil) et de la baisse de l'allocation compensatrice 2017 afférente, par l'effet du coefficient minorateur.

La dotation générale de décentralisation (DGD)

La DGD reste identique à 2016, soit 2,835 M€. Elle est attribuée au titre :

- des dépenses d'hygiène pour 2,832 M€,
- de transferts de compétences de l'État au titre de l'urbanisme pour 0,003 M€.

Les autres compensations et péréquations

Ce poste enregistre une perte de 0,925 M€, du fait :

- de la diminution de 1,957 M€ de la dotation de compensation au titre de la contribution économique territoriale (CET, ex TP) qui s'élève à 0,884 M€, contre 2,851 M€ en 2016. Constituant une variable d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales, elle diminue régulièrement jusqu'à sa suppression en 2018,
- de la perception pour la première année du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) au titre des dépenses de fonctionnement relatives à l'entretien des bâtiments publics (0,996 M€),
- des autres dotations constituées de :
 - la dotation pour les titres sécurisés équivalente à celle de 2016, soit 0,282 M€,
 - la dotation de recensement qui s'établit à 0,170 M€, contre 0,178 M€ en 2016,
 - la dotation spéciale aux instituteurs pour 0,101 M€,
 - la compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière, soit 0,054 M€.

► Les dotations communautaires

L'attribution de compensation (AC)

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le montant de l'AC a été revu à 140,030 M€. Pour l'année 2017, l'AC reste inchangée.

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Cette dotation de péréquation horizontale a été créée par la loi de finances 2012 afin de pallier les inégalités de ressources entre les territoires. Elle consiste à prélever une fraction des ressources des ensembles intercommunaux et des communes isolées les plus riches pour la reverser aux ensembles intercommunaux et communes isolées les moins favorisés, en fonction de divers indicateurs dont le potentiel financier (PFI), une collectivité pouvant être à la fois contributrice et bénéficiaire.

Fixées à 360 M€ en 2013, les ressources du fonds sont établies définitivement depuis 2017 à 1 milliard d'€. En raison de la faiblesse de leur potentiel financier, la CUMPM et la Ville de Marseille étaient, jusqu'en 2016, bénéficiaires du fonds.

Depuis 2017, le potentiel financier est mesuré sur une assiette élargie constituée par le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence composé d'autres communes plus riches qui étaient toutes contributrices au FPIC avant leur intégration dans la Métropole.

À partir de cette recomposition de la base de calcul du PFI, la Ville de Marseille apparaît optiquement plus riche, ce qui conduit à la rendre pour la première fois contributrice au fonds par une dépense de 0,773 M€ et bénéficiaire par une recette de 13,047 M€, soit une réduction de 2,866 M€ par rapport à 2016.

En conséquence, la perte nette pour la Ville atteint 3,639 M€.

► Les participations

Bien que ce poste évolue peu (+ 0,279 M€), passant de 60,547 M€ à 60,826 M€ en 2017, le constat des variations contrastées résulte principalement, pour les diminutions :

- de la fin des participations de l'UEFA et de l'État accordées pour l'événement exceptionnel de l'Euro 2016 - 1,003 M€,
- du fonds de soutien à l'aménagement des rythmes scolaires pour lequel un rattrapage dans les versements, au titre du 1^{er} trimestre 2015, est intervenu en 2016 - 0,851 M€,
- de la participation de la CAF pour le fonctionnement des crèches - 0,632 M€.

D'autres participations spécifiques, ou en augmentation, ont permis d'atténuer ces pertes :

- la participation du CD13 au financement du BMP + 1,600 M€,
- la participation de la CAF pour le Contrat Enfance Jeunesse + 0,579 M€,
- la participation de la CAF pour les Mairies de Secteur + 0,434 M€,
- la participation de l'État pour l'organisation des élections + 0,155 M€,
- le réengagement de l'État concernant le Conservatoire National à Rayonnement Régional + 0,110 M€.

► Les impôts et taxes

Les impositions directes

Les impôts perçus par la Ville de Marseille (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti) connaissent une progression de 1,45 % entre 2016 et 2017, soit + 7,399 M€, passant de 510,655 M€ à 518,054 M€ (hors rôles supplémentaires pour 4,310 M€ et majoration du produit de la taxe d'habitation des résidences secondaires à hauteur de 2,166 M€).

Cette évolution du produit est due à la croissance des bases d'imposition résultant de plusieurs facteurs :

- l'actualisation forfaitaire votée en loi de finances pour 2017 (+ 0,40 %),
- l'évolution physique de la matière imposable de 1,10 %, avec une progression de 0,61 % de la base de taxe d'habitation, 1,66 % de la base du foncier bâti et 0,62 % de la base du foncier non bâti.

Les autres impôts et taxes

Les autres impôts et taxes affichent une augmentation de 10,349 M€ (+ 16,42 %), provenant notamment :

- d'une forte hausse de la taxe additionnelle aux droits de mutation + 8,170 M€,
- de l'instauration au 1^{er} janvier 2017 de la taxe GEMAPI + 1,499 M€,
- de la taxe de séjour avec notamment l'encaissement de la nouvelle taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour au 1^{er} janvier 2017 (0,319 M€) et le reversement d'Airbnb d'août à décembre 2016 (0,176 M€) + 1,146 M€,
- d'une baisse de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité - 0,602 M€.

	2016	2017	Variations	
Taxe additionnelle aux droits de mutation	30,005	38,175	8,170	27,23 %
Taxe sur certaines fournitures d'électricité	14,305	13,703	-0,602	-4,21 %
Taxe sur les conventions d'assurances (TSCA)	10,000	10,000	0,000	0,00 %
Taxe de séjour	3,842	4,988	1,146	29,83 %
Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)	3,029	3,074	0,045	1,48 %
Taxe GEMAPI	0,000	1,499	1,499	
Taxes funéraires	1,508	1,524	0,016	1,05 %
Taxes diverses	0,341	0,416	0,076	22,25 %
TOTAL	63,030	73,379	10,349	16,42 %

► Les produits des services

Les recettes s'élèvent à 78,723 M€, contre 82,168 M€ en 2016, et affichent une diminution de 3,445 M€ (soit - 4,19 %).

Les produits des services et du domaine

Ce poste, qui atteint 45,569 M€ en 2017, est en diminution de 3,112 M€.

Les évolutions portent principalement sur :

- la fin du remboursement de la mise à disposition de personnel auprès de divers organismes suite au transfert de la compétence à la Métropole (GIP du GPV) - 2,142 M€,
- le produit des emplacements - 0,894 M€,
- les redevances des réseaux de télécommunication (conventions en cours) - 0,373 M€,
- le remboursement de frais des budgets annexes - 0,212 M€,
- le produit de la fourrière - 0,183 M€,
- la participation des familles aux crèches (sur la base du présentéisme/jours de grève) - 0,175 M€,
- le produit des horodateurs - 0,136 M€,
- la participation des familles pour les classes d'environnement - 0,116 M€,
- la participation des familles aux garderies du matin et du soir + 0,455 M€,
- le produit des formations et des interventions du BMP + 0,424 M€,
- le produit des cimetières (concessions, caveaux) + 0,297 M€.

Les autres produits de gestion courante

Ce poste enregistre une baisse de 13,14 %, soit - 3,114 M€. Il atteint 20,588 M€ en 2017, contre 23,702 M€ en 2016.

Les principales fluctuations concernent :

- le changement de nature budgétaire du remboursement des titres restaurant et cartes RTM comptabilisé en atténuations de charges sur les exercices précédents - 1,882 M€,
- la fin de la mise à disposition du BMP auprès de certains organismes - 0,787 M€,
- le règlement de contentieux - 0,398 M€,
- la baisse d'activité des locations du Dôme due à la menace terroriste - 0,261 M€,
- la réduction des loyers de la SOGIMA - 0,145 M€,
- le produit des baux + 0,331 M€.

Les atténuations de charges

Le montant de ces recettes varie selon les réajustements de dépenses réalisés au cours de l'exercice. En 2017, il est de 9,076 M€, en augmentation de 3,425 M€.

Cette variation résulte, d'une part, du changement de nature budgétaire du remboursement des titres restaurant et des cartes RTM (cf. autres produits de gestion courante) et, d'autre part, des régularisations comptables de remboursements sur rémunérations et charges consécutives à la mise en place du nouveau logiciel des ressources humaines. Sans ces deux progressions exceptionnelles, le poste serait resté stable.

Les produits exceptionnels

En 2017, ces produits, d'un montant de 2,227 M€, évoluent de - 0,663 M€ du fait principalement :

- des produits financiers/quitus sur convention de mandat régularisés en 2016 - 0,314 M€,
- de la clôture des comptes de l'ancienne DSP de la restauration scolaire - 0,220 M€,
- des dégrèvements de taxes foncières - 0,172 M€.

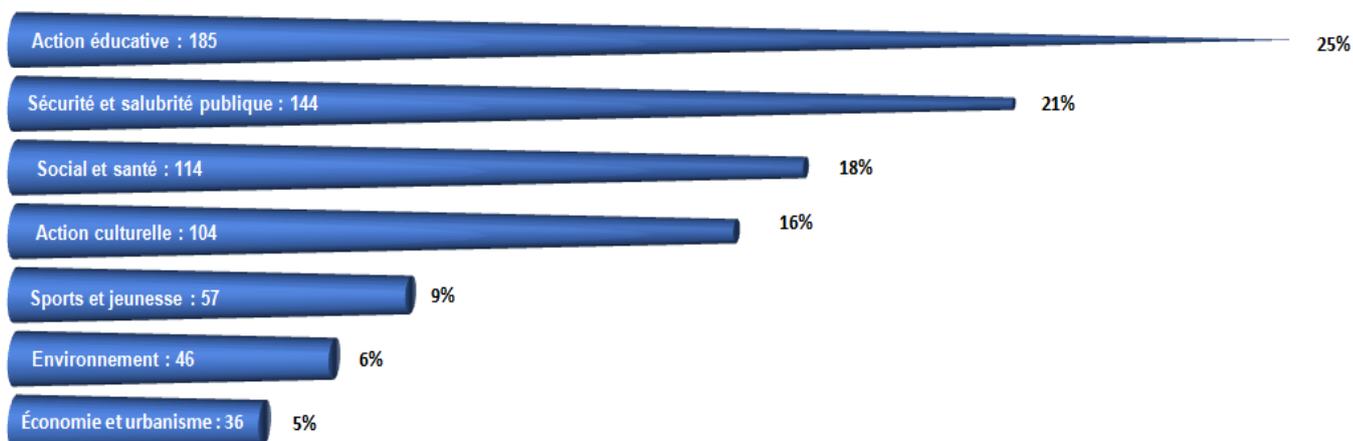
Les produits financiers

Les produits financiers s'élèvent à 1,264 M€, contre 1,244 M€ en 2016, soit une augmentation de 1,61 %.

Les principaux écarts proviennent :

- du reversement de bénéfices financiers divers + 0,106 M€,
- du remboursement de la quote-part des intérêts de la dette par la Métropole (diminution continue) - 0,083 M€.

2.2.3 Les dépenses de fonctionnement ventilées par politique publique (en M€)³



³ Hors administration générale et annuité de la dette

2.3. L'évolution de la section d'investissement (budget principal)

2.3.1 Les dépenses

Les dépenses réelles sont décrites hors remboursement de la dette et opérations neutres (c'est-à-dire les mouvements d'égal montant en dépenses et en recettes).

Le montant des dépenses réelles du budget principal atteint 196,969 M€ en 2017. Cette progression a notamment été permise grâce au partenariat financier conclu avec le Département.

	CA 2016	CA 2017	VARIATIONS
Subventions	35,234	29,736	-15,60%
Dépenses directes	144,928	167,233	15,39%
TOTAL	180,162	196,969	9,33%

► Les opérations réelles

Elles retracent à la fois les dépenses programmées et les dépenses hors programmes.

Les dépenses programmées : 192,962 M€

En 2017, les dépenses programmées inscrites au budget principal ont été réalisées à hauteur de 89 %. Ce taux d'exécution est équivalent à celui de 2016, avec un volume supérieur de 19 M€.

	CA 2016	CA 2017	VARIATIONS
OPA	30,873	32,461	5,14%
OPI	142,820	160,501	12,38%
TOTAL	173,693	192,962	11,09%

32,461 M€ ont été consacrés aux opérations à programmes annuels (OPA) contre 30,873 M€ en 2016. Ces OPA concernent essentiellement la préservation et le gros entretien du patrimoine municipal, conduisant à l'augmentation sensible de sa valeur ou de sa durée d'utilisation, ainsi que les acquisitions mobilières destinées à y rester durablement.

Les opérations individualisées (OPI) s'élèvent à 160,501 M€ en 2017 contre 142,820 M€ en 2016. Ce sont des opérations d'investissement spécifiques, précisément localisées lorsqu'il s'agit de la réalisation/rénovation d'un bien, opérations qui, quelquefois, bénéficient d'un financement affecté comme les subventions d'investissement obtenues de nos partenaires institutionnels ou de mécènes.

Voici quelques exemples d'opérations en cours de réalisation :

OPÉRATIONS	COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION	PRÉVU 2017	RÉALISÉ 2017	TAUX D'EXÉCUTION
Vie scolaire, Crèches et Jeunesse				
Restructuration du groupe scolaire (GS) Arenc Bachas - travaux (tranche 2)	8 575 000,00	3 655 853,30	3 470 403,89	94,93%
École maternelle La Savine - remplacement de préfabriqués	950 000,00	820 049,00	804 402,29	98,09%
Construction d'un GS sur l'ancienne caserne Bugeaud	6 500 000,00	831 986,40	782 345,09	94,03%
Crèche Bon Secours - désamiantage	475 000,00	273 557,05	271 063,87	99,09%
Crèche Bernard Cadenat - extension des locaux et de la cour	450 000,00	212 589,00	198 913,24	93,57%
Action culturelle				
ESADMM réhabilitation (1 ^{re} phase)	4 700 000,00	1 471 535,27	1 340 504,95	91,10%
Palais Longchamp Le Tore - rénovation	1 400 000,00	1 060 000,00	1 058 011,34	99,81%
Action sociale/Solidarité				
Extension de la Maison Pour Tous des Camoins	1 460 000,00	787 448,35	786 622,94	99,90%
ANRU/Saint-Paul/Centre Social Saint-Just Corot - création d'une aire de multiactivités	2 820 000,00	238 099,30	229 030,09	96,19%
CASC des Lices - mise aux normes	600 000,00	97 114,09	92 094,09	94,83%
Accueil et Vie Citoyenne				
Relogement BMDP boulevard de Louvain	260 000,00	196 687,22	196 686,42	100,00%
Cimetière de Mazargues - reconstruction du mur d'enceinte	320 000,00	107 829,08	107 829,08	100,00%
Gestion Urbaine de Proximité				
Programme de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP)	12 000 000,00	373 937,83	331 941,78	88,77%
Renforcement des moyens de la Police municipale	350 000,00	244 969,49	244 969,30	100,00%
Environnement et Espace Urbain				
Rocade L2 Nord - confortement du talus du Merlan	5 000 000,00	1 317 197,00	1 308 813,97	99,36%
Aménagement du jardin Michel Lévy	500 000,00	370 625,00	370 568,27	99,98%
Aménagement des places Strasbourg et Roussel	633 000,00	189 771,60	189 771,60	100,00%
Aménagement Durable et Urbanisme				
Acquisition et relocalisation Mairie du 1 ^{er} Secteur - immeuble La Canebière	5 500 000,00	5 332 573,00	5 332 572,98	100,00%
Requalification de l'îlot Velten	8 555 000,00	3 894 951,93	3 869 626,95	99,35%
Acquisition de volume en VEFA - réalisation du GS Allar	4 450 000,00	3 502 722,31	3 502 380,97	99,99%
Stratégie Immobilière et Patrimoine				
Église Saint-Michel - rénovation des façades (tranche 2)	300 000,00	295 139,00	293 896,95	99,58%
Église Saint-Charles - réhabilitation des toitures et de la cour	900 000,00	333 282,94	265 693,72	79,72%
Attractivité Économique				
Construction et restructuration école centrale Château-Gombert	5 520 108,00	3 450 000,00	3 068 530,45	88,94%
Requalification du campus Saint-Charles (part Ville)	1 000 000,00	600 000,00	600 000,00	100,00%
École de la deuxième chance - réfection production froid	320 000,00	240 767,00	240 764,84	100,00%
Sports, Nautisme et Plages				
Stade Sevan - modernisation pour homologation	2 500 000,00	1 503 722,79	1 502 614,91	99,93%
Piscine La Granière - requalification de l'entrée et réaménagement intérieur	1 600 000,00	1 272 780,45	1 269 676,57	99,76%
Stade Ganay - gazon synthétique	1 150 000,00	876 877,06	876 877,06	100,00%
Construction et Entretien				
Îles du Frioul - mise en sécurité des bâtiments	800 000,00	337 812,76	336 963,00	99,75%
Réhabilitation de l'immeuble Périer - relogement de la Direction Territoriale des Bâtiments Sud	2 500 000,00	188 583,52	181 671,52	96,33%
Gestion des Ressources et des Moyens				
Basculement des caméras de vidéoprotection de mode opérateur vers le mode propriétaire	900 000,00	598 923,66	598 923,66	100,00%
Refonte des réseaux locaux	865 000,00	355 341,49	353 036,68	99,35%
Direction Générale des Services				
Renouvellement du matériel du BMP 2018/2019	11 601 000,00	777 398,77	777 398,77	100,00%
Palais des Sports - réfection dalle et monte-charge	650 000,00	134 314,84	134 304,84	99,99%

Les dépenses hors programmes : 4,007 M€

Il s'agit essentiellement de la dotation versée aux Mairies de Secteur (1,729 M€) et de l'appel en garantie pour la SCI Les Huileries de l'Étoile (1,045 M€) qui est une écriture neutre (avec un égal montant en recettes).

► Les opérations patrimoniales

Ce sont des écritures d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement, équilibrées en dépenses et recettes. Elles actualisent le bilan de la Ville : changement de natures comptables, régularisations des frais d'études et d'insertions, intégration d'actifs dans le patrimoine immobilier municipal. Ces écritures n'engendrent pas de mouvement de trésorerie. Leur volume très élevé cette année (169,924 M€) est dû à un refinancement de dette.

2.3.2 Les recettes réelles (hors mouvements financiers et neutralisation)

	CA 2016	CA 2017	VARIATIONS
Subventions et divers	23,809	32,547	36,70%
Emprunts	127,285	130,696	2,68%
Autres recettes	39,593	41,879	5,77%
Cessions	12,484	6,656	-46,68%
TOTAL	203,171	211,778	4,24%

► Les subventions et divers

	CA 2015	CA 2016	CA 2017
État	10,519	10,345	7,013
Région	3,856	1,542	0,633
Département	9,770	4,862	17,419
Europe	0,866	0,000	0,177
Autres	4,102	3,062	1,539
TOTAL	29,113	19,811	26,781

Cette année, il est à noter la hausse du recouvrement des subventions après un fléchissement en 2016. Celle-ci provient essentiellement des recettes issues du Département. La convention de partenariat signée avec le Conseil Départemental en octobre 2016 a eu un impact significatif sur les recettes de la Ville en 2017.

Les diverses recettes (1,423 M€) représentent les habituels reversements liés à des « trop versés » et la mise en jeu de la garantie d'emprunt de la SCI Les Huileries de l'Étoile (neutralisée par une dépense d'égal montant).

► Les emprunts

Le montant de l'emprunt mobilisé en 2017 (130,696 M€) est en légère augmentation (+ 3 %) par rapport à l'exercice précédent mais reste largement inférieur au capital remboursé (167,027 M€). La Ville poursuit sa politique de désendettement, malgré un contexte budgétaire contraint.

► Les autres recettes

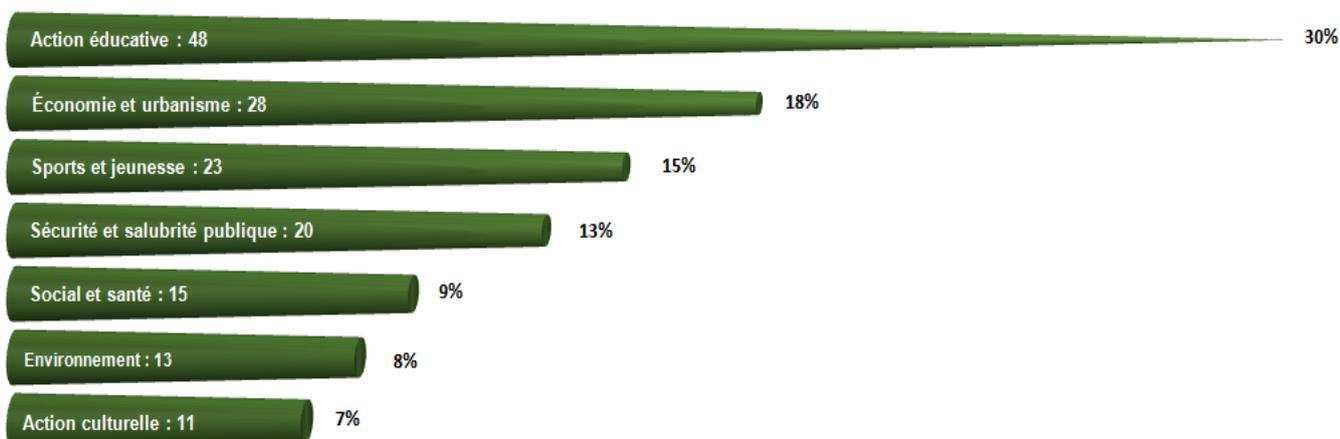
Ce volume, particulièrement élevé cette année, s'explique essentiellement par le remboursement (par la Métropole) des avances consenties par la Ville dans le cadre d'opérations d'aménagement dorénavant de compétence métropolitaine, la Métropole se faisant rembourser ensuite par les aménageurs (18,161 M€).

Il s'agit également du FCTVA pour 22,062 M€ et du remboursement de la part de dette en capital gérée par la Ville pour la Métropole.

► Les cessions d'actifs

Le montant des cessions en 2017 (6,656 M€) est en nette baisse par rapport à celui de 2016 (12,484 M€).

2.3.3 Les dépenses d'investissement ventilées par politique publique (en M€)⁴



⁴ Hors administration générale, annuité de la dette et mouvements financiers

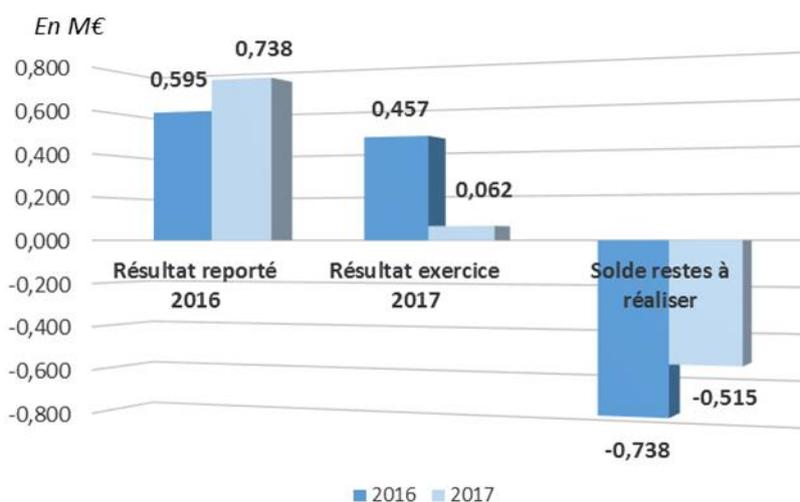
II - LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES ⁵

1. Le budget annexe Opéra-Odéon

		Dépenses	Recettes	Résultat 2017
Fonctionnement	Réalisations de l'exercice	22,584	22,646	0,062
	Résultat reporté de l'exercice N-1		0,738	0,738
	Total (réalisations + reports)	22,584	23,384	0,800
	Restes à réaliser à reporter en N+1	0,515		-0,515
	Résultat cumulé	23,099	23,384	0,285
Investissement	Réalisations de l'exercice	7,949	7,829	-0,120
	Résultat reporté de l'exercice N-1	0,820		-0,820
	Total (réalisations + reports)	8,769	7,829	-0,941
	Restes à réaliser à reporter en N+1		0,655	0,655
	Résultat cumulé	8,769	8,484	-0,285
TOTAL cumulé		31,868	31,868	0,000

► Section de fonctionnement

La section de fonctionnement présente un excédent après reports de 0,285 M€, en diminution de 0,029 M€, soit - 9,31 % par rapport à 2016, réparti comme suit :



⁵ Les montants figurant dans les différents tableaux sont exprimés en M€

⇒ Dépenses

Les dépenses réelles d'un montant de 22,308 M€ sont en hausse de 1,156 M€, soit + 5,46 % par rapport à 2016, et se déclinent ainsi :

- + 5,14 % (soit + 0,922 M€) sur les charges de personnel (18,867 M€) impactées par un contingent d'intermittents du spectacle plus important,
- + 6,55 % (soit + 0,166 M€) sur les charges à caractère général (2,707 M€) comme le nettoyage des locaux, les insertions publicitaires ou l'entretien des bâtiments,
- + 30,29 % (soit + 0,081 M€) sur les autres charges de gestion courante (0,347 M€),
- - 2,17 % (soit - 0,008 M€) sur les charges financières (0,378 M€),
- - 35 % (soit - 0,005 M€) sur les charges exceptionnelles (0,009 M€).

Le taux d'exécution de ces dépenses est de 93,21 %.

⇒ Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement (22,646 M€) augmentent de 0,824 M€, soit + 3,77 % par rapport à 2016.

Hors subvention d'équilibre, celles-ci, d'un montant de 4,504 M€, n'augmentent que de 0,042 M€ (soit + 0,94 %) avec une évolution différenciée selon les postes :

- + 3,95 % (soit + 0,100 M€) sur les produits des services du domaine (2,632 M€), dont la billetterie représente 96,24 %,
- + 36,55 % (soit + 0,059 M€) au titre des atténuations de charges (0,221 M€), fortement impactées par des régularisations comptables sur rémunérations et charges suite à la mise en place du nouveau logiciel des ressources humaines,
- + 53,08 % (soit + 0,003 M€) en matière de produits exceptionnels (0,009 M€),
- - 4,08 % (soit - 0,069 M€) sur les participations institutionnelles (1,622 M€), de la DRAC (0,422 M€) et du CD13 (1,200 M€), respectivement en baisse de 0,009 M€ et de 0,060 M€,
- - 71,05 % (soit - 0,051 M€) pour les autres produits de gestion courante (0,021 M€).

⇒ Flux entre budgets

Dépenses sur le budget annexe et recettes sur le budget principal :

- le budget annexe effectue une dépense de 0,198 M€ afin de rembourser le budget principal pour les frais afférents à l'activité de l'Opéra-odéon concernant le gaz, l'électricité, la téléphonie, la logistique et l'édition. Ce poste est en diminution de 0,119 M€, soit - 37,46 %, puisqu'en 2016, il prenait en charge des dépenses exceptionnelles à l'instar de la fête des 20 ans du café musique de l'Affranchi à l'Odéon ou encore des frais de gardiennage.

Dépenses sur le budget annexe Opéra-odéon et recettes sur le budget annexe Espaces Événementiels (ESE) :

- le budget annexe Opéra-odéon rembourse le budget annexe ESE pour les concerts de l'Opéra organisés au Palais du Pharo. Sur 2017, une seule prestation alimente ce flux pour un montant de 0,005 M€ (contre 0,052 M€ en 2016).

Recettes sur le budget annexe et dépenses sur le budget principal :

- le budget principal rembourse le budget annexe à hauteur de 0,015 M€ HT (0,019 M€ TTC) pour la mise à disposition des salles de l'Odéon aux services municipaux. En 2017, quatre représentations ont eu lieu contre une en 2016, d'un montant de 0,002 M€ HT (0,003 M€ TTC),
- la subvention du budget principal perçue par le budget annexe s'élève à 18,142 M€, soit une hausse de 0,782 M€ (+ 4,50 %), étroitement liée à la dégradation des dépenses.

► Section d'investissement

⇒ Dépenses

Les dépenses réelles s'élèvent à 2,221 M€, en hausse de 0,425 M€ (soit + 23,67 %). Elles se déclinent de la manière suivante :

- le remboursement du capital de l'emprunt (0,834 M€), soit - 0,009 M€,
- la poursuite des travaux de rénovation, de mise en sécurité et de mise en conformité des installations techniques de l'Opéra, ainsi que les acquisitions de matériel et de mobilier à hauteur de 1,387 M€, soit + 0,434 M€.

Les dépenses d'ordre à l'intérieur de la section (recettes équivalentes en section d'investissement) sont afférentes à des opérations patrimoniales et s'élèvent à 5,728 M€ au titre des refinancements de dette.

⇒ Recettes

Les recettes réelles s'élèvent à 1,824 M€ et augmentent de 0,313 M€, soit + 20,75 %.

Elles concernent une mobilisation d'emprunt (1,241 M€), l'affectation de l'excédent de la section de fonctionnement (0,314 M€) et les subventions reçues du CD13 (0,269 M€).

Les recettes d'ordre de section à section (dépenses équivalentes en section de fonctionnement) sont liées aux amortissements. Elles constituent un autofinancement de la section d'investissement de 0,277 M€, en hausse de 0,063 M€.

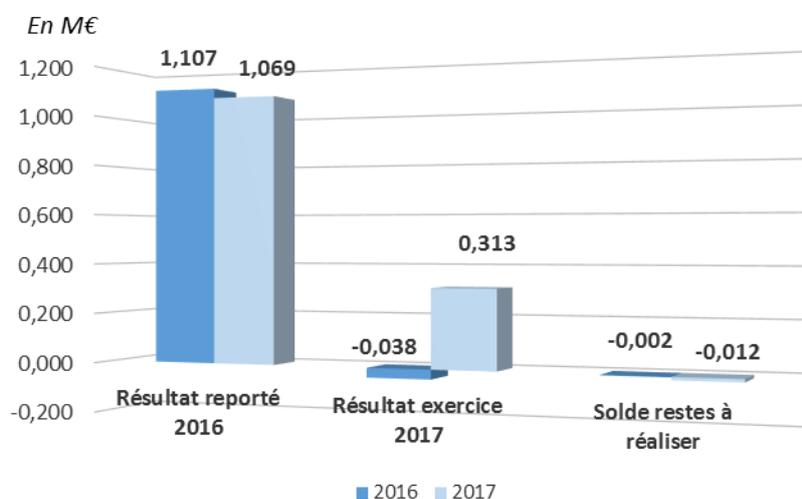
Les recettes d'ordre à l'intérieur de la section s'élèvent à 5,728 M€.

2. Le budget annexe du Pôle Média Belle-de-Mai

		Dépenses	Recettes	Résultat 2017
Fonctionnement	Réalisations de l'exercice	2,654	2,967	0,313
	Résultat reporté de l'exercice N-1		1,069	1,069
	Total (réalisations + reports)	2,654	4,036	1,382
	Restes à réaliser à reporter en N+1	0,012		-0,012
	Résultat cumulé	2,666	4,036	1,371
Investissement	Réalisations de l'exercice	0,529	1,221	0,692
	Résultat reporté de l'exercice N-1		2,605	2,605
	Total (réalisations + reports)	0,529	3,825	3,297
	Restes à réaliser à reporter en N+1			0,000
	Résultat cumulé	0,529	3,825	3,297
TOTAL cumulé		3,194	7,861	4,667

► Section de fonctionnement

La section de fonctionnement présente un excédent après reports de 1,371 M€, en nette augmentation de 0,303 M€, soit + 28,40 % par rapport à 2016, conséquence du dynamisme du résultat propre à l'exercice.



⇒ Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1,564 M€, en diminution de 16,1 % (soit - 0,300 M€) du fait d'une réduction des charges à caractère général, principalement dans les domaines de l'entretien des bâtiments (- 0,125 M€), des consommations de fluides (- 0,089 M€) ou des charges de maintenance (- 0,070 M€).

Le taux d'exécution de ces dépenses est de 73,8 %.

⇒ Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 2,490 M€ augmentent légèrement de 0,043 M€, soit + 1,77 % par rapport à 2016. 99,6 % d'entre elles, soit 2,480 M€, sont issues de la location des espaces du Pôle Média et participent à cette hausse à hauteur de 0,035 M€, soit + 1,43 %.

Leur taux de réalisation s'élève à 103,31 %.

► Section d'investissement

L'excédent d'investissement s'établit à 3,297 M€, soit une hausse de 0,692 M€ (+ 26,57 %) par rapport à 2016.

⇒ Dépenses

Les dépenses réelles s'élèvent à 0,052 M€ et sont en baisse de 0,334 M€. Il s'agit d'acquisitions de matériels ainsi que de la finalisation des travaux de réfection de la toiture du Pôle Média.

Les dépenses d'ordre de section à section (0,477 M€) correspondent aux transferts des subventions au compte de résultat (recettes d'égale montant en section de fonctionnement)

⇒ Recettes

Les recettes réelles (0,131 M€) sont en hausse de 0,003 M€ et se répartissent entre la subvention versée par le Conseil Régional PACA pour la réalisation du studio MOCAP (0,070 M€) et des dépôts et cautionnements reçus (0,061 M€).

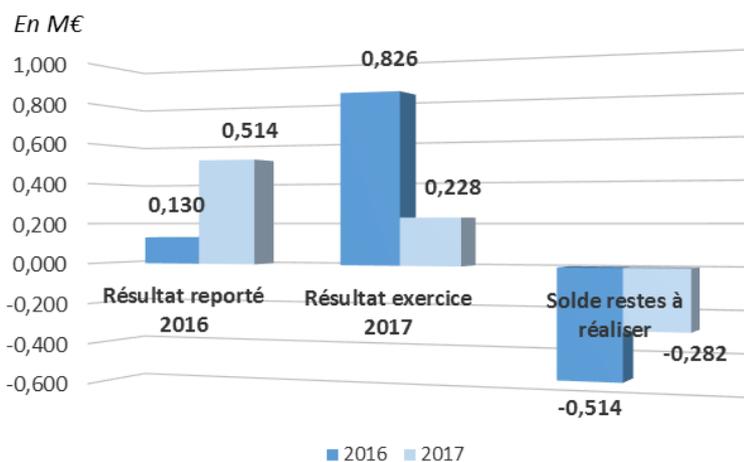
Les recettes d'ordre de section à section, 1,090 M€, correspondent aux amortissements du matériel et de l'immeuble (dépenses d'égal montant en section de fonctionnement). Leur volume important participe à la formation de l'excédent d'investissement.

3. Le budget annexe des Espaces Événementiels⁶

		Dépenses	Recettes	Résultat 2017
Exploitation	Réalisations de l'exercice	2,782	3,011	0,228
	Résultat reporté de l'exercice N-1		0,514	0,514
	Total (réalisations + reports)	2,782	3,525	0,743
	Restes à réaliser à reporter en N+1	0,282		-0,282
	Résultat cumulé	3,064	3,525	0,461
Investissement	Réalisations de l'exercice	14,246	14,289	0,043
	Résultat reporté de l'exercice N-1	0,545		-0,545
	Total (réalisations + reports)	14,792	14,289	-0,503
	Restes à réaliser à reporter en N+1		0,042	0,042
	Résultat cumulé	14,792	14,331	-0,461
TOTAL cumulé		17,856	17,856	0,000

► Section d'exploitation

Le résultat cumulé de la section d'exploitation s'élève à 0,461 M€, en hausse de 0,019 M€, soit + 4,34 % par rapport à 2016, et se répartit comme suit :



⁶ Centre de Congrès du Pharo

⇒ Dépenses

Les dépenses réelles d'exploitation (2,708 M€) augmentent de 0,423 M€, soit + 18,49 % par rapport à 2016.

Les postes concernés sont les suivants :

- les charges à caractère général (1,883 M€) : + 0,408 M€, soit + 27,62 %, en raison principalement de la hausse des frais de gardiennage (+ 0,254 M€, soit + 69,08 %) et des frais de nettoyage des locaux (+ 0,165 M€, soit + 65,86 %),
- les frais de personnel (0,606 M€) : + 0,015 M€, soit + 2,50 %, du fait de l'impact des mesures gouvernementales (PPCR, évolution du point d'indice...),
- les charges exceptionnelles (0,007 M€) : + 0,007 M€ en raison d'une annulation de titre sur exercices antérieurs,
- les charges financières (0,212 M€) : - 0,006 M€.

Le taux d'exécution des dépenses réelles est de 82,53 %.

⇒ Recettes

Les recettes réelles d'exploitation (3,011 M€) diminuent de 0,219 M€, soit - 6,78 % par rapport à 2016.

Hors subvention d'équilibre, elles s'élèvent à 2,552 M€ et diminuent de 7,86 % (soit - 0,218 M€), conséquence de la non-reconduction d'une recette 2016 exceptionnelle relative à une régularisation de rattachement fait à tort en 2015 (- 0,089 M€), d'une baisse des recettes commerciales issues de la location des salles du Pharo (- 0,048 M€) ainsi que des remboursements du budget principal et du budget annexe Opéra-Odéon (- 0,081 M€).

⇒ Flux entre budgets

Dépenses sur le budget annexe et recettes sur le budget principal :

- le budget annexe effectue une dépense de 0,133 M€ afin de rembourser le budget principal pour les frais afférents à l'activité du Palais du Pharo concernant l'électricité, le gaz et la téléphonie. Le remboursement de la consommation 2017 en eau a été décalé sur l'exercice 2018 afin de prendre en compte désormais un montant à terme échu, à l'instar des autres fluides.

Recettes sur le budget annexe Espaces Événementiels et dépenses sur le budget annexe Opéra-Odéon :

- le budget annexe Opéra-Odéon rembourse le budget annexe Espaces Événementiels à hauteur de 0,005 M€ pour les concerts de l'Opéra, organisés au Pharo.

Recettes sur le budget annexe et dépenses sur le budget principal :

- le budget principal rembourse le budget annexe à hauteur de 0,131 M€ (soit 0,157 M€ TTC) pour les manifestations organisées par la Ville au Palais du Pharo,
- la subvention versée par le budget principal au budget annexe s'élève à 0,459 M€, montant quasiment stable par rapport à 2016 (- 0,001 M€).

▶ Section d'investissement

⇒ Dépenses

Le montant total des dépenses réelles s'élève à 0,612 M€, soit une diminution de 0,376 M€.

Il s'agit, d'une part, du remboursement du capital de l'emprunt (0,534 M€), soit + 0,001 M€ et, d'autre part, des travaux de remplacement des menuiseries ainsi que diverses acquisitions (0,078 M€), soit - 0,377 M€.

Les dépenses d'ordre à l'intérieur de la section (recettes équivalentes en section d'investissement) sont afférentes à des opérations patrimoniales et s'élèvent à 13,634 M€ au titre des refinancements de dette.

⇒ Recettes

Le montant des recettes réelles (0,580 M€) diminue de 0,095 M€ et correspond, d'une part, à l'emprunt mobilisé (0,139 M€) en baisse de 0,308 M€ et, d'autre part, à l'affectation du résultat de la section d'exploitation (0,441 M€) en hausse de 0,213 M€.

Les recettes d'ordre de section à section (dépenses équivalentes en section d'exploitation), soit 0,074 M€, sont constituées des dotations aux amortissements, un autofinancement de la section d'exploitation en baisse de 0,044 M€.

Les recettes d'ordre à l'intérieur de la section s'élèvent à 13,634 M€.

4. Le budget annexe du stade Vélodrome

► Section d'exploitation

		Dépenses	Recettes	Résultat 2017
Exploitation	Réalisations de l'exercice	23,808	32,420	8,613
	Résultat reporté de l'exercice N-1		0,016	0,016
	Total (réalisations + reports)	23,808	32,436	8,629
	Restes à réaliser à reporter en N+1	0,045		-0,045
	Résultat cumulé	23,853	32,436	8,584
Investissement	Réalisations de l'exercice	24,111	29,889	5,778
	Résultat reporté de l'exercice N-1	14,362		-14,362
	Total (réalisations + reports)	38,472	29,889	-8,584
	Restes à réaliser à reporter en N+1			0,000
	Résultat cumulé	38,472	29,889	-8,584
TOTAL cumulé		62,325	62,325	0,000

Le résultat cumulé de la section d'exploitation s'établit à 8,584 M€, soit une évolution de - 5,778 M€ du fait notamment de la baisse de la subvention exceptionnelle versée par le budget principal, qui n'est plus impactée financièrement par la charge nette générée par l'Euro 2016.

⇒ Dépenses

Les dépenses d'exploitation (23,808 M€) diminuent au global de 0,345 M€ en raison des principales évolutions suivantes :

- la redevance de fonctionnement (15,657 M€) baisse de 1,324 M€, essentiellement à cause du caractère exceptionnel en 2016 de la redevance de l'Euro qui s'élevait à 1,253 M€,
- les redevances de financement (4,995 M€) diminuent de 0,015 M€,
- les frais financiers (1,549 M€) reculent de 0,049 M€,
- le paiement de taxes foncières (0,248 M€ en 2016) devient sans objet à partir de 2017,

- le marché d'achat de places à l'OM (0,091 M€ en 2016) émerge désormais sur le budget principal,
- le remboursement des fluides et des dégradations à AREMA (1,469 M€) augmente de 1,287 M€ en raison des frais occasionnés pour partie par le passage du Tour de France cycliste,
- concernant le poste « autres charges de gestion courante », le CA 2017 enregistre une dépense ponctuelle de régularisation de TVA de 0,126 M€.

Le taux d'exécution des dépenses réelles est de 99,36 %.

⇒ Recettes

Les recettes réelles d'exploitation (29,370 M€) chutent de 6,168 M€, soit - 17,36 %.

Hors subvention d'équilibre, elles s'élèvent à 19,821 M€, soit - 0,299 M€.

Cette évolution concerne les postes suivants :

- la perte de la recette exceptionnelle de l'Euro 2016 au titre du loyer (- 2,542 M€),
- la hausse des remboursements des fluides et dégradations par l'OM (+ 0,694 M€),
- la hausse programmée des recettes garanties (+ 0,196 M€, soit + 1,55 %),
- l'encaissement d'un dégrèvement de taxe foncière au titre de 2015 (0,248 M€),
- l'évolution contractuelle du loyer de l'OM (+ 1,105 M€).

En 2017, le montant du loyer versé par l'OM est adossé, d'une part, à la convention triennale 2014-2017 de mise à disposition du stade Orange Vélodrome à l'OM et, d'autre part, au nouveau contrat qui a pris effet en octobre 2017 pour les saisons sportives 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, et dont les modalités et l'assiette de calcul diffèrent.

Ainsi, en 2017, le loyer de l'OM (5,851 M€) se décompose comme suit :

- le solde de la saison 2016-2017, c'est-à-dire 95 % de 4 M€ indexés, soit 3,821 M€,
- la part variable de la saison 2015-2016, soit 0,380 M€,
- l'acompte de la saison 2017/2018 : 1/3 de 5 M€, soit 1,650 M€.

⇒ Flux entre budgets

La subvention versée par le budget principal au budget annexe s'établit à 9,549 M€, soit une baisse de 5,869 M€ par rapport à l'exercice précédent (sur lequel l'événement Euro 2016 avait pesé financièrement à hauteur de 4,603 M€) répartis comme suit :

- redevances de fonctionnement (1,253 M€),
- redevance d'investissement du PPP (5,892 M€),
- supplément de loyer lié à l'Euro 2016 (recette de 2,542 M€).

▶ Section d'investissement

⇒ Dépenses

Les dépenses réelles, hors remboursement de la dette en capital, s'élèvent à 4,419 M€ (contre 10,311 M€ en 2016). Il s'agit de la redevance d'investissement liée au PPP.

Le remboursement de la dette est de 1,114 M€, en légère hausse de 0,040 M€.

Les dépenses d'ordre de section à section (recettes d'égal montant en section d'exploitation) représentent le transfert des subventions au compte de résultat, soit 3,051 M€.

Les dépenses d'ordre à l'intérieur de la section (dépenses d'égal montant en section d'investissement) sont afférentes à des refinancements de dette à hauteur de 15,527 M€.

⇒ Recettes

Les recettes réelles (14,362 M€) correspondent à l'affectation du résultat 2016 de la section d'exploitation, en hausse de 6,258 M€.

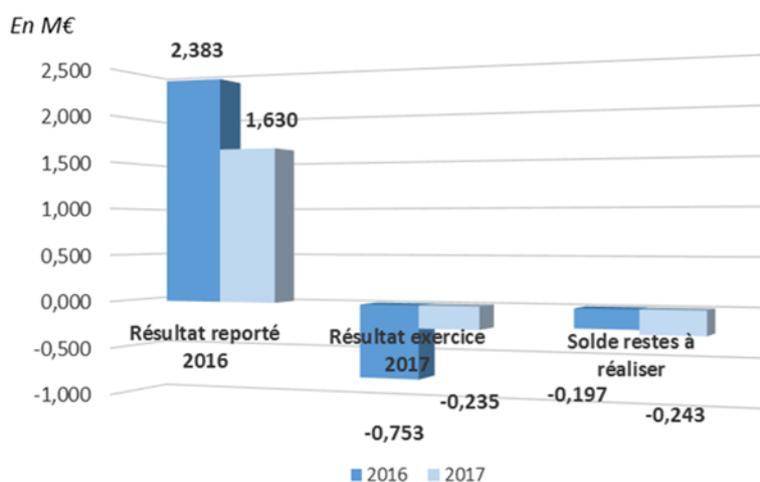
Les recettes d'ordre à l'intérieur de la section s'élèvent à 15,527 M€.

5. Le budget annexe des Pompes Funèbres

		Dépenses	Recettes	Résultat 2017
Exploitation	Réalisations de l'exercice	6,928	6,693	-0,235
	Résultat reporté de l'exercice N-1		1,630	1,630
	Total (réalisations + reports)	6,928	8,323	1,395
	Restes à réaliser à reporter en N+1	0,243		-0,243
	Résultat cumulé	7,172	8,323	1,151
Investissement	Réalisations de l'exercice	0,822	0,910	0,088
	Résultat reporté de l'exercice N-1		0,077	0,077
	Total (réalisations + reports)	0,822	0,987	0,165
	Restes à réaliser à reporter en N+1			0,000
	Résultat cumulé	0,822	0,987	0,165
TOTAL cumulé		7,993	9,310	1,317

► Section d'exploitation

La section d'exploitation dégage un excédent après reports (1,151 M€), en diminution de 0,281 M€ (- 19,64 % par rapport à 2016) malgré une amélioration du résultat propre à l'exercice de 0,518 M€ (soit + 68,78 %).



⇒ Dépenses

Elles s'établissent à 6,551 M€ et diminuent de 0,357 M€ par rapport à 2016, soit - 5,17 %, du fait de l'absence de provision pour dépréciations de comptes de tiers (cf. reprise de provision en recettes) dont le montant s'élevait, l'année dernière, à 0,354 M€.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- les frais de personnel (4,080 M€), soit une hausse de 0,514 M€ (+ 14,42 %) essentiellement en raison du PPCR et de l'évolution du point d'indice,
- les charges à caractère général (2,436 M€), soit une baisse de 0,473 M€ (- 16,26 %) due à un moindre remboursement des caveaux du cimetière des Vaudrans (- 0,530 M€).

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'exploitation s'élève à 90,46 %.

⇒ Recettes

Elles s'élèvent à 6,437 M€ en 2017, en hausse de 0,200 M€ (+ 3,21 %).

Les principaux postes de recettes sont les suivants :

- les recettes commerciales de ventes de marchandises funéraires (6,281 M€), en hausse de 0,178 M€ (+ 2,92 %),
- une reprise de provision visant à ajuster l'état des dépréciations de compte de tiers au 1^{er} janvier 2017 (0,077 M€).

Le taux de réalisation des recettes réelles s'établit à 110,23 %.

⇒ Flux entre budgets

Dépenses sur le budget annexe et recettes sur le budget principal :

- le remboursement du budget annexe vers le budget principal couvre les dépenses d'électricité, de gaz et de téléphonie, supportées par le budget principal au profit de l'activité des pompes funèbres, soit un montant de 0,052 M€,
- le remboursement des caveaux du cimetière des Vaudrans s'élève à 0,620 M€ en 2017.

Le budget principal rembourse le budget annexe à hauteur de 0,208 M€ HT (soit 0,248 M€ TTC) pour les convois sociaux, les gratuités et les contrats obsèques.

▶ Section d'investissement

La section d'investissement est excédentaire de 0,165 M€, en hausse de 0,088 M€ (+ 115 % par rapport à 2016).

⇒ Dépenses

Les dépenses réelles, d'un montant de 0,032 M€, diminuent de 0,106 M€. Il s'agit du remboursement de la dette en capital pour 0,013 M€ ainsi que de divers travaux de gros entretien dans les cimetières et sur le funérarium.

Les dépenses d'ordre de section à section (0,256 M€) constatent le stock initial de caveaux et de cercueils, dans le cadre des écritures comptables de gestion de stocks (recettes d'égal montant en section d'exploitation).

Les dépenses d'ordre à l'intérieur de la section (0,533 M€) sont afférentes à des opérations patrimoniales concernant des refinancements de dette (recettes d'égal montant en section d'investissement).

⇒ Recettes

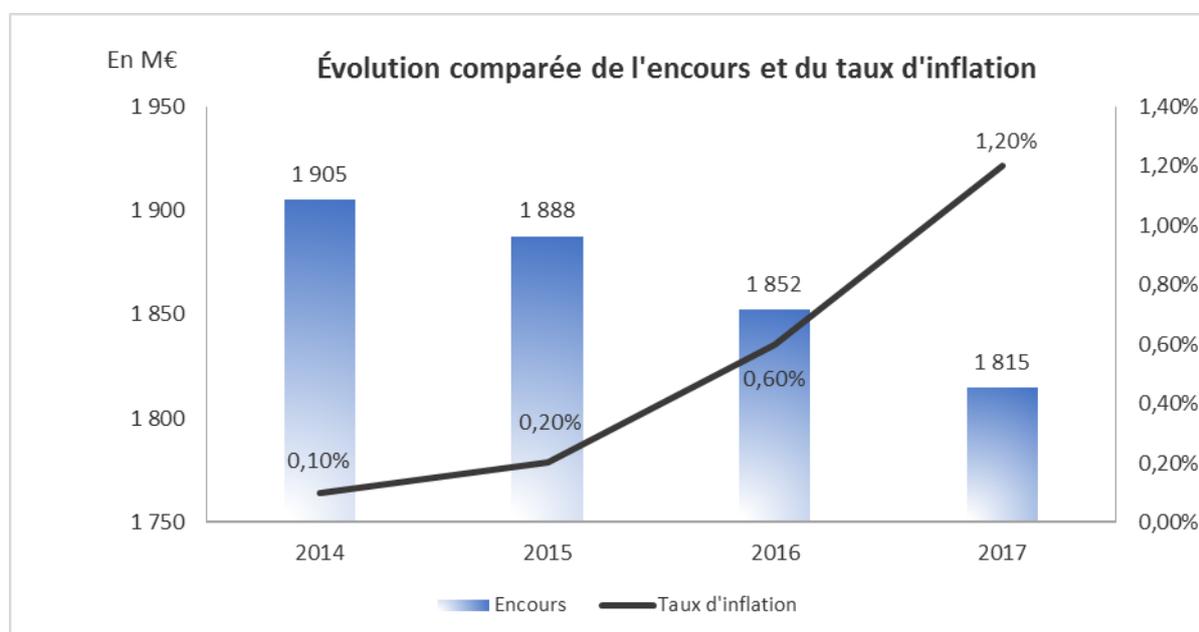
Ce budget annexe ne comporte pas de recettes réelles en 2017 mais des recettes d'ordre :

- de section à section (dépenses d'égal montant en section d'exploitation), soit 0,377 M€, relatives aux dotations aux amortissements (0,135 M€) et à la constatation du stock final de caveaux et de cercueils (0,242 M€),
- à l'intérieur de la section (0,533 M€).

III - LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE ⁷

1. Les données clés de la dette

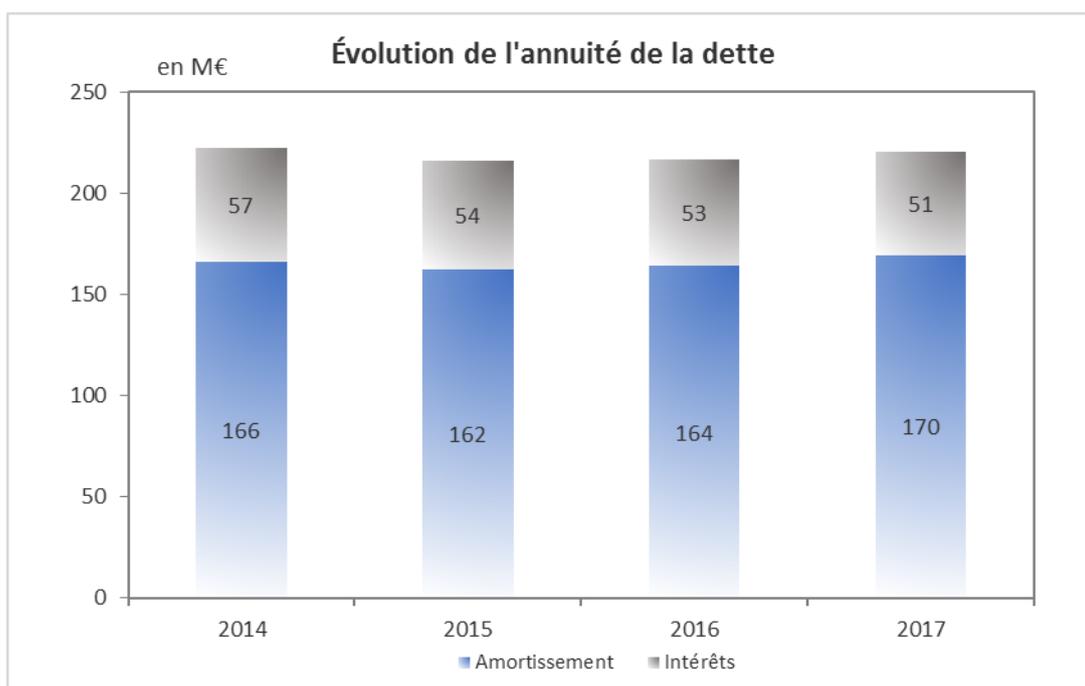
► L'encours



Entre 2014 et 2017, le stock de dette a diminué de 4,72 % tandis que l'inflation cumulée atteignait 2,10 %. La baisse de l'encours en euros constants a donc atteint - 6,62 %.

⁷ Budget principal + budgets annexes

► L'annuité

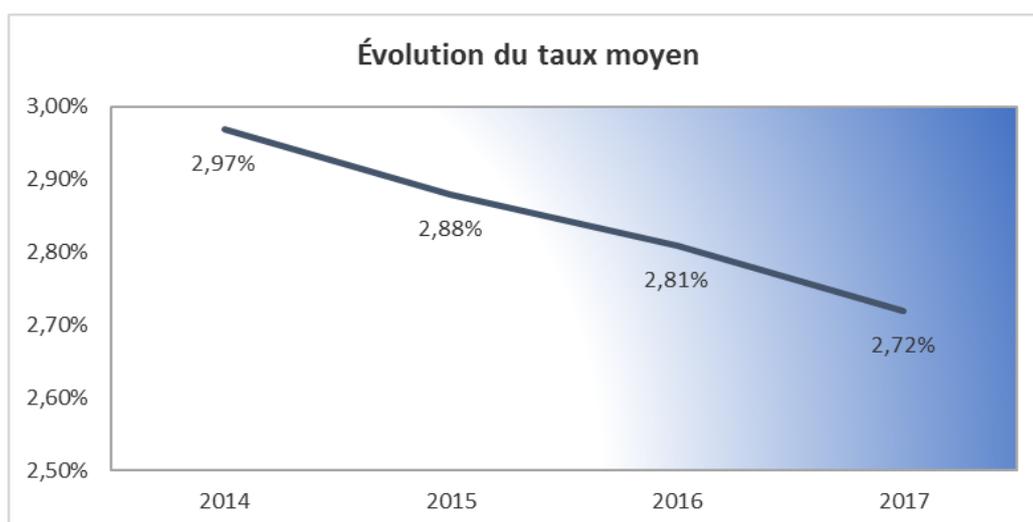


L'annuité de la dette brute s'élève à 220,505 M€ en 2017, contre 216,622 M€ en 2016, soit + 1,79 %.

L'annuité de la dette nette s'élève à 218,582 M€, en hausse de 1,86 % par rapport à l'exercice 2016 où elle atteignait 214,585 M€.

L'annuité nette se détermine à partir de l'annuité brute, après déduction des recettes affectées (remboursement de la quote-part de la Métropole).

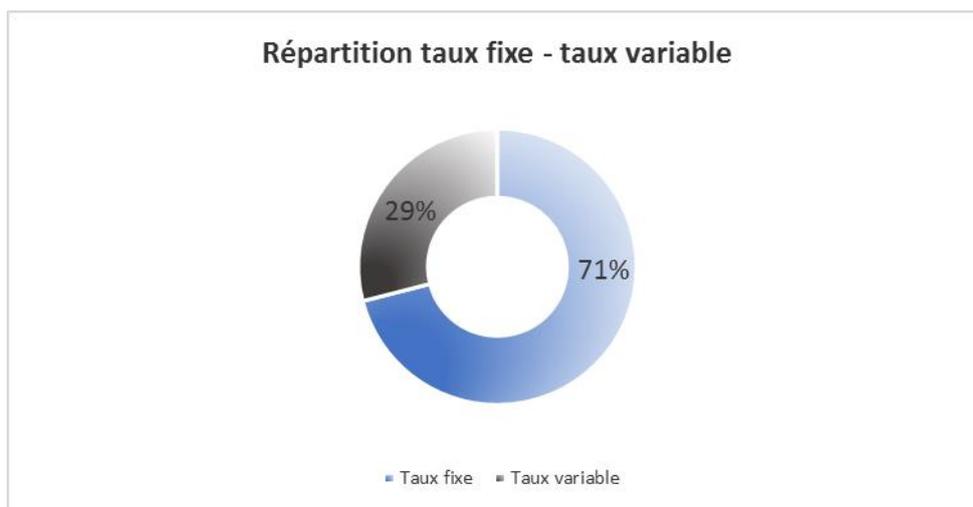
► Le taux moyen



Le taux moyen de la dette diminue régulièrement depuis 2014, grâce à un contexte de taux d'intérêt très faibles à court et long termes.

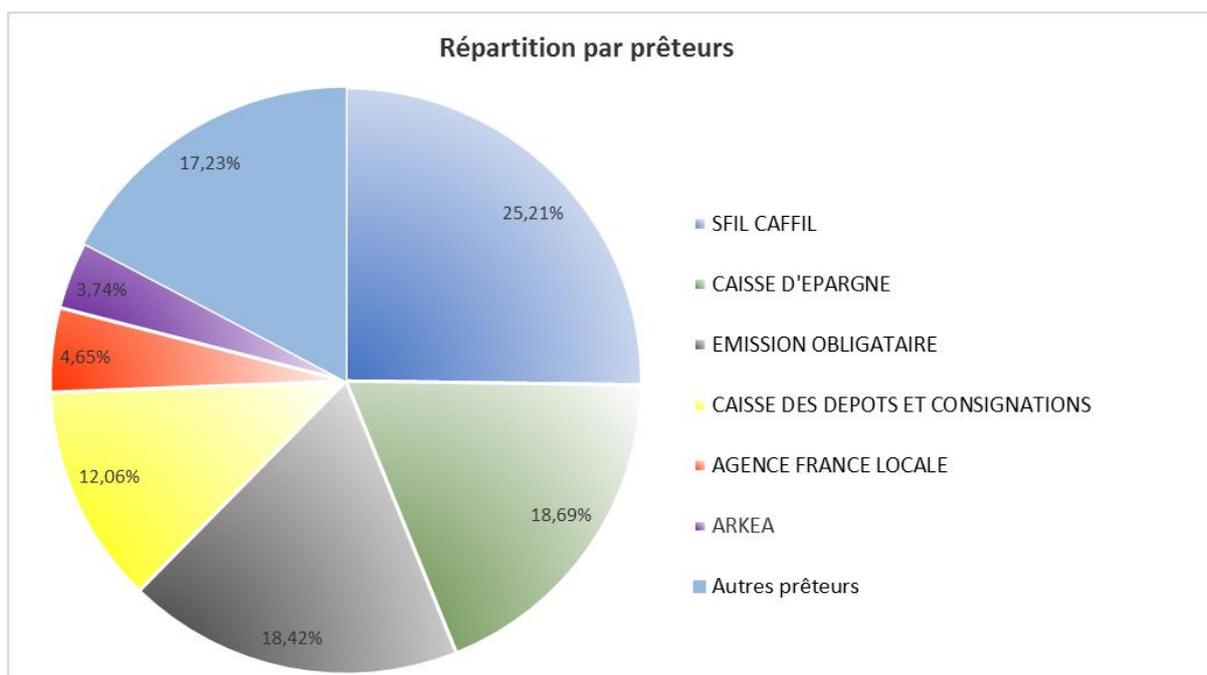
La Ville bénéficie de conditions très favorables pour financer ses investissements. Les nouveaux emprunts sont, pour la plupart, souscrits à des niveaux inférieurs à 2 %.

► La répartition de l'encours par taux



Le taux fixe est nettement prédominant dans l'encours. En effet, dans un environnement de taux long terme très faibles, il est nécessaire de privilégier les taux fixes, afin d'en bénéficier sur les exercices futurs.

► La répartition de l'encours par établissements prêteurs



La répartition par prêteurs est équilibrée entre les différents acteurs du financement de collectivités en France. Les principaux partenaires de la Ville sont la SFIL CAFFIL (anciennement Dexia), la Caisse d'Épargne, la Caisse des Dépôts et Consignations et le marché obligataire.

► La durée de vie moyenne de la dette

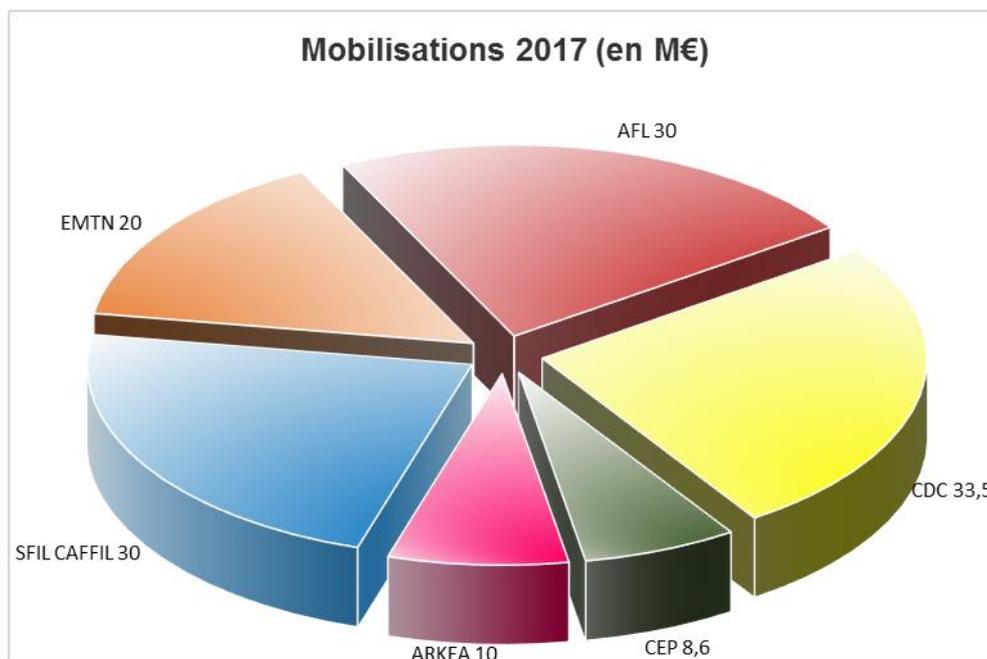
La durée de vie moyenne mesure le temps pendant lequel le capital est réellement mis à la disposition de l'emprunteur et prend en compte le rythme d'amortissement du capital.

Elle s'établit ainsi à 6 ans et 6 mois.

2. La gestion de la dette

Le programme EMTN de la Ville, d'un plafond de 700 M€, a été réalisé en partenariat avec HSBC, établissement bancaire arrangeur, et le cabinet FIDAL en tant que conseil de l'émetteur. Dans le cadre du programme, six agents placeurs permanents ont été retenus (Crédit Agricole CIB, HSBC, Natixis, Nomura, Crédit Mutuel Arkéa et Société Générale), mais la Ville peut faire appel à d'autres agents placeurs si une opportunité de financement se présente.

Le 19 octobre 2017, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a octroyé son visa au Prospectus de Base.



En 2017, la Ville a réalisé 2 émissions obligataires dans le cadre de son programme EMTN pour un volume total de 20 M€ avec des marges attractives de + 0,35 % sur l'OAT.

Elle a également eu recours au financement bancaire particulièrement auprès de la SFIL CAFFIL pour un volume de 30 M€ ainsi que, dans une moindre mesure, auprès de la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse et d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels. Enfin, la Caisse des Dépôts et Consignations finance la collectivité grâce à des prêts dédiés pour un montant significatif de 33,5 M€.

Pour la 3^e année consécutive, la Ville a également emprunté auprès de l'Agence France Locale dont elle est membre (30 M€ en 2017).

En 2017 et pour la première fois, un emprunt de 20 M€ a été souscrit auprès de la Banque Postale (LBP) qui sera encaissé en 2018.

Au total, en 2017, la Ville a mobilisé 132,075 M€.

3. La trésorerie

Les dépenses inscrites aux comptes 6615 « intérêts des lignes de trésorerie » et 6618 « intérêts des billets de trésorerie » sont égales à zéro.

Il faut désormais raisonner en consolidant ces deux chiffres pour connaître le coût des intérêts à court terme.

La Ville, dotée d'un programme de billets de trésorerie depuis décembre 2012, a été en capacité d'émettre des titres de créances négociables à un taux négatif. Les intérêts créditeurs perçus s'élèvent à 171 335 €.

Aucun autre outil ne permet de profiter de cette opportunité historique : auparavant les taux négatifs n'avaient jamais existé en France.

Le volume des lignes de trésorerie négociées avec les établissements financiers (Arkéa, Caisse d'Épargne et AFL) était de 60 M€ au 31 décembre 2017 et celui des ouvertures de crédit long terme de 25,2 M€.

Annexe

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BATAILLON DE MARINS-POMPIERS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXÉCUTION DU BUDGET

		Dépenses	Recettes
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	102 235 375,24	41 531 103,40
	Section d'investissement	18 039 848,76	9 681 571,04

TOTAL RÉALISATIONS	120 275 224,00	51 212 674,44
---------------------------	-----------------------	----------------------

RESTES À RÉALISER À REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	9 597 856,57	0,00
	Section d'investissement	0,00	3 114 438,64
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	9 597 856,57	3 114 438,64

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	111 833 231,81	41 531 103,40
	Section d'investissement	18 039 848,76	12 796 009,68
	TOTAL CUMULÉ	129 873 080,57	54 327 113,08

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

DÉTAIL DES RESTES À RÉALISER

Chap / Art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restants à émettre
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	4 145 927,97	
60612	Énergie – Électricité	48 450,21	
60621	Combustibles	5 581,68	
60622	Carburants	195 877,08	
60623	Alimentation	794 051,08	
60628	Autres fournitures non stockées	63 374,83	
60631	Fournitures d'entretien	66 612,47	
60632	Fournitures de petit équipement	850 602,15	
60636	Vêtements de travail	93 240,24	
6064	Fournitures administratives	9 703,04	
6068	Autres matières et fournitures	170 193,24	
6135	Locations mobilières	103 248,90	
61521	Entretien et réparations sur terrains	55 883,67	
615221	Bâtiments publics	520 846,22	
615231	Voiries	3,30	
615232	Réseaux	104 239,61	
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	114 153,47	
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	126 938,24	
6156	Maintenance	413 293,09	
6182	Documentation générale et technique	8 308,17	
6184	Versements à des organismes de formation	122 280,13	
6188	Autres frais divers	21 724,35	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	230,00	
6228	Rémunérations diverses d'intermédiaires et honoraires	72 899,34	
6238	Frais divers de publicité, publications et relations publiques	10 145,20	
6247	Transports collectifs	2 732,83	
6248	Frais de transports divers	7 436,21	
6256	Missions	20 740,00	
6262	Frais de télécommunications	89 645,66	
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 673,11	
6288	Autres services extérieurs	50 371,69	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	448,76	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	5 401 928,60	
6218	Autre personnel extérieur	5 401 928,60	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 000,00	
65737	Subventions de fonctionnement aux autres établissements publics	50 000,00	
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 597 856,57	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES		3 114 438,64
1313	Subventions d'équipement transférables Départements		2 976 000,00
1323	Subventions d'équipement non transférables Départements		138 438,64
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 114 438,64

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	20 434 290,88	15 670 259,72	15 000,00	4 145 927,97	603 103,19
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	88 980 348,60	86 461 771,10	0,00	5 401 928,60	-2 883 351,10
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	134 200,00	84 200,00	0,00	50 000,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 144,42	4 144,42	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		109 552 983,90	102 220 375,24	15 000,00	9 597 856,57	-2 280 247,91

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	11 518,00	33 749,95	0,00	0,00	-22 231,95
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 477 800,00	1 685 391,34	0,00	0,00	-207 591,34
73	IMPÔTS ET TAXES	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	20 038 214,00	20 038 214,25	0,00	0,00	-0,25
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 858 500,00	9 743 978,11	0,00	0,00	114 521,89
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	29 769,75	0,00	0,00	-29 769,75
Total des recettes réelles de fonctionnement		41 386 032,00	41 531 103,40	0,00	0,00	-145 071,40

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	237 071,14	237 070,34	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 142 539,60	15 028 620,33	0,00	111 520,19
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 805 804,98	2 774 158,09	0,00	31 646,02
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 185 415,72	18 039 848,76	0,00	143 166,21

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	9 797 645,64	9 681 571,04	3 114 438,64	-2 998 364,04
	Total des recettes réelles d'investissement	9 797 645,64	9 681 571,04	3 114 438,64	-2 998 364,04

VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉTAIL DES DÉPENSES

Chap / Art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	20 434 290,88	15 670 259,72	15 000,00	4 145 927,97	603 103,19
60611	Eau et assainissement	329 858,89	329 858,89	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie – Électricité	1 136 921,68	1 046 188,20	0,00	48 450,21	42 283,27
60621	Combustibles	21 126,70	16 260,77	0,00	5 581,68	-715,75
60622	Carburants	1 062 902,39	840 331,86	0,00	195 877,08	26 693,45
60623	Alimentation	3 110 253,91	2 572 901,79	0,00	794 051,08	-256 698,96
60628	Autres fournitures non stockées	406 714,45	261 370,25	0,00	63 374,83	81 969,37
60631	Fournitures d'entretien	175 800,95	109 845,64	0,00	66 612,47	-657,16
60632	Fournitures de petit équipement	2 877 014,63	2 092 656,15	0,00	850 602,15	-66 243,67
60636	Vêtements de travail	286 185,37	161 139,84	0,00	93 240,24	31 805,29
6064	Fournitures administratives	118 477,04	82 588,50	0,00	9 703,04	26 185,50
6068	Autres matières et fournitures	953 123,05	695 029,06	0,00	170 193,24	87 900,75
6132	Locations immobilières	1 901 780,36	1 597 335,61	0,00	0,00	304 444,75
6135	Locations mobilières	706 112,51	624 116,13	0,00	103 248,90	-21 252,52
614	Charges locatives et de copropriété	523 896,34	438 296,34	0,00	0,00	85 600,00
61521	Entretien et réparations sur terrains	82 427,45	72 477,34	0,00	55 883,67	-45 933,56
615221	Bâtiments publics	1 038 980,43	699 641,31	0,00	520 846,22	-181 507,10
615231	Voiries	3,30	0,00	0,00	3,30	0,00
615232	Réseaux	221 472,31	89 897,86	0,00	104 239,61	27 334,84
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	664 570,10	384 848,83	0,00	114 153,47	165 567,80
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	564 357,80	412 829,15	0,00	126 938,24	24 590,41
6156	Maintenance	1 241 730,43	859 087,48	0,00	413 293,09	-30 650,14
6161	Primes d'assurance multirisques	571 095,77	571 095,77	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	26 677,22	19 659,75	0,00	8 308,17	-1 290,70
6184	Versements à des organismes de formation	578 119,08	221 141,48	0,00	122 280,13	234 697,47
6188	Autres frais divers	27 324,75	25 056,87	0,00	21 724,35	-19 456,47
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	450,00	230,00	0,00	230,00	-10,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	540,00	0,00	0,00	0,00	540,00
6228	Rémunérations diverses d'intermédiaires et honoraires	237 921,12	165 576,19	0,00	72 899,34	-554,41
6233	Foires et expositions	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
6238	Frais divers de publicité, publications et relations publiques	14 975,77	8 714,56	0,00	10 145,20	-3 883,99
6241	Transports de biens	4 080,75	4 080,75	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	16 792,87	9 888,98	0,00	2 732,83	4 171,06
6248	Frais de transports divers	54 341,41	30 143,55	0,00	7 436,21	16 761,65
6256	Missions	353 114,66	299 001,83	0,00	20 740,00	33 372,83
6261	Frais d'affranchissement	31,00	31,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	609 208,52	485 502,68	15 000,00	89 645,66	19 060,18
6281	Concours divers (cotisations...)	7 880,00	7 880,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 501,38	6 507,58	0,00	2 673,11	-679,31
6288	Autres services extérieurs	493 849,85	423 371,09	0,00	50 371,69	20 107,07
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	5 376,64	5 376,64	0,00	448,76	-448,76

012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	88 980 348,60	86 461 771,10	0,00	5 401 928,60	-2 883 351,10
6218	Autre personnel extérieur	83 081 584,60	80 651 903,59	0,00	5 401 928,60	-2 972 247,59
6331	Versement de transport	67 585,00	63 515,74	0,00	0,00	4 069,26
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 857,00	15 877,45	0,00	0,00	979,55
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion	29 573,00	27 482,28	0,00	0,00	2 090,72
64111	Personnel titulaire rémunération principale	1 254 808,00	1 172 452,72	0,00	0,00	82 355,28
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnités de résidence	79 008,00	47 927,49	0,00	0,00	31 080,51
64118	Personnel titulaire autres indemnités	415 059,00	646 730,53	0,00	0,00	-231 671,53
64131	Rémunération du personnel non titulaire	1 791 344,52	1 751 170,10	0,00	0,00	40 174,42
64138	Personnel non titulaire autres indemnités	577 000,00	537 720,22	0,00	0,00	39 279,78
6451	Cotisations à l' U.R.S.S.A.F.	819 860,00	773 755,39	0,00	0,00	46 104,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	534 656,00	492 717,05	0,00	0,00	41 938,95
6472	Prestations familiales directes	311,00	476,67	0,00	0,00	-165,67
64731	Allocations de chômage versées directement	14 354,18	7 945,90	0,00	0,00	6 408,28
6475	Médecine du travail, pharmacie	159 171,30	159 071,11	0,00	0,00	100,19
6488	Autres charges	139 177,00	113 024,86	0,00	0,00	26 152,14
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	134 200,00	84 200,00	0,00	50 000,00	0,00
65737	Subventions de fonctionnement aux autres établissements publics	127 500,00	77 500,00	0,00	50 000,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	6 700,00	6 700,00	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 144,42	4 144,42	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 144,42	4 144,42	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	109 552 983,90	102 220 375,24	15 000,00	9 597 856,57	-2 280 247,91

VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉTAIL DES RECETTES

Chap / Art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	11 518,00	33 749,95	0,00	0,00	-22 231,95
6096	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats d'approvisionnements non stockés	0,00	10 660,48	0,00	0,00	-10 660,48
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	23 089,47	0,00	0,00	-23 089,47
6479	Remboursements sur autres charges sociales	11 518,00	0,00	0,00	0,00	11 518,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 477 800,00	1 685 391,34	0,00	0,00	-207 591,34
70688	Autres prestations de services	470 300,00	617 712,69	0,00	0,00	-147 412,69
70878	Remboursements de frais par d'autres redevables	1 007 500,00	1 067 678,65	0,00	0,00	-60 178,65
73	IMPÔTS ET TAXES	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	20 038 214,00	20 038 214,25	0,00	0,00	-0,25
7473	Participations des départements	6 800 000,00	6 800 000,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participations des groupements de collectivités - GFP de rattachement	12 156 943,00	12 156 943,03	0,00	0,00	-0,03
7478	Participations d' autres organismes	1 081 271,00	1 081 271,22	0,00	0,00	-0,22
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 858 500,00	9 743 978,11	0,00	0,00	114 521,89
7588	Autres produits divers de gestion courante	9 858 500,00	9 743 978,11	0,00	0,00	114 521,89
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	29 769,75	0,00	0,00	-29 769,75
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	27 872,47	0,00	0,00	-27 872,47
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints	0,00	44,28	0,00	0,00	-44,28
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 853,00	0,00	0,00	-1 853,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	41 386 032,00	41 531 103,40	0,00	0,00	-145 071,40

VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES

Chap / Art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	237 071,14	237 070,34	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 169,00	4 168,20	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	232 902,14	232 902,14	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 154 765,60	15 028 620,33	0,00	111 520,19
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	86 178,82	67 299,57	0,00	18 879,25
21318	Autres bâtiments publics	781 486,08	684 050,79	0,00	92 434,38
2145	Construction sur sol d'autrui - installation générale	152 891,33	152 891,33	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	120 116,98	120 116,98	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	8 384 007,03	8 384 007,03	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 663 559,05	1 663 559,05	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	864 425,45	854 800,36	0,00	0,92
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	257 083,00	256 877,36	0,00	205,64
2182	Matériel de transport	24 825,16	24 825,16	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 460 041,05	1 460 041,05	0,00	0,00
2184	Mobilier	126 771,43	126 771,43	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 233 380,22	1 233 380,22	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 805 804,98	2 774 158,09	0,00	0,00
2313	Immobilisations en cours	829 960,82	798 313,93	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	1 975 844,16	1 975 844,16	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	18 197 641,72	18 039 848,76	0,00	111 520,19

VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT- DÉTAIL DES RECETTES

Chap / Art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES		9 681 571,04	2 976 000,00	-2 998 364,04
1313	Subventions transférables Départements	9 347 443,00	9 329 071,00	2 976 000,00	-2 957 628,00
1318	Autres subventions d'équipement transférables	311 764,00	352 500,04	0,00	-40 736,04
1323	Subventions non transférables Départements	138 438,64	0,00	138 438,64	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 797 645,64	9 681 571,04	3 114 438,64	-2 998 364,04

ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT
DÉPENSES

Chap / Art	Libellé	01 OPÉRATIONS NON VENTILABLES	110 SERVICES COMMUNS	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	TOTAL Dont RAR N+1
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL		1 166 306,12	18 664 881,57	19 831 187,69
60611	Eau et assainissement			329 858,89	329 858,89
60612	Énergie – Électricité			1 094 638,41	1 094 638,41
60621	Combustibles			21 842,45	21 842,45
60622	Carburants		116 972,47	919 236,47	1 036 208,94
60623	Alimentation		168 035,21	3 198 917,66	3 366 952,87
60628	Autres fournitures non stockées		18 117,42	306 627,66	324 745,08
60631	Fournitures d'entretien		21 350,73	155 107,38	176 458,11
60632	Fournitures de petit équipement		414 760,69	2 528 497,61	2 943 258,30
60636	Vêtements de travail		7 486,02	246 894,06	254 380,08
6064	Fournitures administratives		8 467,36	83 824,18	92 291,54
6068	Autres matières et fournitures		15 195,16	850 027,14	865 222,30
6132	Locations immobilières		43 452,67	1 553 882,94	1 597 335,61
6135	Locations mobilières			727 365,03	727 365,03
614	Charges locatives et de copropriété			438 296,34	438 296,34
61521	Entretien et réparations sur terrains			128 361,01	128 361,01
615221	Bâtiments publics			1 220 487,53	1 220 487,53
615231	Voiries			3,30	3,30
615232	Réseaux			194 137,47	194 137,47
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant		129 422,82	369 579,48	499 002,30
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers		154 155,72	385 611,67	539 767,39
6156	Maintenance		3 506,07	1 268 874,50	1 272 380,57
6161	Primes d'assurance multirisques			571 095,77	571 095,77
6182	Documentation générale et technique			27 967,92	27 967,92
6184	Versements à des organismes de formation		14 040,00	329 381,61	343 421,61
6188	Autres frais divers			46 781,22	46 781,22
6225	Indemnités au comptable et au régisseurs			460,00	460,00
6228	Rémunérations diverses d'intermédiaires et honoraires		5 609,41	232 866,12	238 475,53
6233	Foires et expositions			300,00	300,00
6238	Frais divers de publicité, publications et relations publique			18 859,76	18 859,76
6241	Transports de biens			4 080,75	4 080,75
6247	Transports collectifs			12 621,81	12 621,81
6248	Frais de transports divers			37 579,76	37 579,76
6256	Missions		24 000,00	295 741,83	319 741,83
6261	Frais d'affranchissement			31,00	31,00
6262	Frais de télécommunications			590 148,34	590 148,34
6281	Concours divers (cotisations...)			7 880,00	7 880,00
6283	Frais de nettoyage des locaux			9 180,69	9 180,69
6288	Autres services extérieurs		21 734,37	452 008,41	473 742,78
6355	Taxes et impôts sur les véhicules			5 825,40	5 825,40

ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT
DÉPENSES

Chap / Art	Libellé	01 OPÉRATIONS NON VENTILABLES	110 SERVICES COMMUNS	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	TOTAL Dont RAR N+1
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS		7 106 156,00	84 757 543,70	91 863 699,70
6218	Autre personnel extérieur		7 106 156,00	78 947 676,19	86 053 832,19
6331	Versement de transport			63 515,74	63 515,74
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.			15 877,45	15 877,45
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion			27 482,28	27 482,28
64111	Personnel titulaire rémunération principale			1 172 452,72	1 172 452,72
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnités de résidence			47 927,49	47 927,49
64118	Personnel titulaire autres indemnités			646 730,53	646 730,53
64131	Rémunération du personnel non titulaire			1 751 170,10	1 751 170,10
64138	Personnel non titulaire autres indemnités			537 720,22	537 720,22
6451	Cotisations à l' U.R.S.S.A.F.			773 755,39	773 755,39
6453	Cotisations aux caisses de retraites			492 717,05	492 717,05
6472	Prestations familiales directes			476,67	476,67
64731	Allocations de chômage versées directement			7 945,90	7 945,90
6475	Médecine du travail, pharmacie			159 071,11	159 071,11
6488	Autres charges			113 024,86	113 024,86
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			134 200,00	134 200,00
65737	Subventions de fonctionnement aux autres établissements public			127 500,00	127 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé			6 700,00	6 700,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 144,42			4 144,42
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 144,42			4 144,42
	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 144,42	8 272 462,12	103 556 625,27	111 833 231,81

RECETTES

013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES			33 749,95	33 749,95
6096	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats d'approvisionnements non stockés			10 660,48	10 660,48
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel			23 089,47	23 089,47
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			1 685 391,34	1 685 391,34
70688	Autres prestations de services			617 712,69	617 712,69
70878	Remboursements de frais par d'autres redevables			1 067 678,65	1 067 678,65
73	IMPÔTS ET TAXES			10 000 000,00	10 000 000,00
7328	Autres fiscalités reversées			10 000 000,00	10 000 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			20 038 214,25	20 038 214,25
7473	Participations des départements			6 800 000,00	6 800 000,00
74751	Participations des groupements de collectivités - GFP de rattachement			12 156 943,03	12 156 943,03
7478	Participations d' autres organismes			1 081 271,22	1 081 271,22
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		7 861 285,18	1 882 692,93	9 743 978,11
7588	Autres produits divers de gestion courante		7 861 285,18	1 882 692,93	9 743 978,11
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			29 769,75	29 769,75
7711	Dédits et pénalités perçus			27 872,47	27 872,47
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints			44,28	44,28
7788	Produits exceptionnels divers			1 853,00	1 853,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00	7 861 285,18	33 669 818,22	41 531 103,40

ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

INVESTISSEMENT
DÉPENSES

Chap / Art	Libellé	110 SERVICES COMMUNS	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	TOTAL Dont RAR N+1
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 168,20	232 902,14	237 070,34
2031	Frais d'études	4 168,20		4 168,20
2051	Concessions et droits similaires		232 902,14	232 902,14
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 599 621,04	11 428 999,29	15 028 620,33
2128	Autres agencements & aménagements		67 299,57	67 299,57
21318	Autres bâtiments publics	7 225,09	676 825,70	684 050,79
2152	Installations de voirie		152 891,33	152 891,33
21538	Autres réseaux		120 116,98	120 116,98
21561	Matériel roulant	3 268 581,81	5 115 425,22	8 384 007,03
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	188 813,98	1 474 745,07	1 663 559,05
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	18 682,00	836 118,36	854 800,36
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		256 877,36	256 877,36
2182	Matériel de transport	24 825,16		24 825,16
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	572,05	1 459 469,00	1 460 041,05
2184	Mobilier	11 323,34	115 448,09	126 771,43
2188	Autres immobilisations corporelles	79 597,61	1 153 782,61	1 233 380,22
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	894 814,08	1 879 344,01	2 774 158,09
2313	Immobilisations en cours	654 814,08	143 499,85	798 313,93
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	240 000,00	1 735 844,16	1 975 844,16
	TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	4 498 603,32	13 541 245,44	18 039 848,76

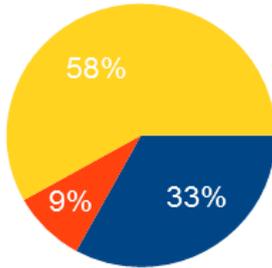
RECETTES

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	352 500,04	12 305 071,00	12 796 009,68
1313	Subventions transférables Départements	0,00	12 305 071,00	12 305 071,00
1318	Autres subventions d'équipement transférables	352 500,04	0,00	352 500,04
1323	Subventions non transférables Départements	138 438,64	0,00	138 438,64
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	352 500,04	12 305 071,00	12 796 009,68

FINANCEMENTS DU BMP

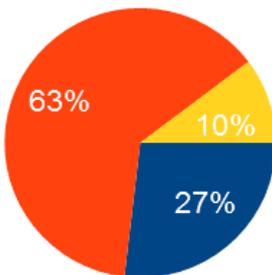
Métropole AMP	12 156 943,03	9 %
État (TSCA)	10 000 000,00	8 %
Département des Bouches-du-Rhône	19 243 509,64	15 %
GPMM	1 081 271,22	1 %
Autres subventions d'investissement	352 500,04	0 %
Financements externes	42 834 223,93	33 %
Recettes propres du Bataillon	11 492 889,15	9 %
Sous-total Financements	54 327 113,08	42 %
Reste à charge Ville de Marseille	75 545 967,49	58 %
dont fonctionnement 86 %	70 302 128,41	
dont investissement 14 %	5 243 839,08	
TOTAL	129 873 080,57	100 %

Financement du BMP



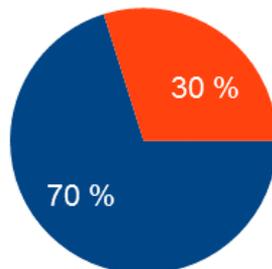
- Financements externes (43 M€)
- Recettes propres du Bataillon (11 M€)
- Reste à charge Ville de Marseille (76 M€)

Financement des dépenses de fonctionnement du BMP



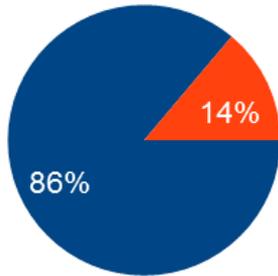
- Financement externe pour le fonctionnement (30 M€)
- Financement Ville pour le fonctionnement (70 M€)
- Ressources propres en fonctionnement (11 M€)

Financement de l'investissement BMP



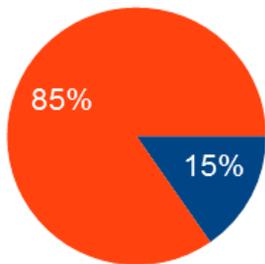
- Financement externe de l'investissement (13 M€)
- Financement Ville de l'investissement (5 M€)

Répartition des dépenses du BMP



- Fonctionnement (112 M€)
- Investissement (18 M€)

Répartition des dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général (16 M€)
- Charge de personnel et frais assimilés (86 M€)